

**Conservatoire
des Sites Lorrains**

*Commission Reptiles & Amphibiens
de Lorraine*

Circulaire n°32, décembre 2009

Chers collègues,

Comme vous le constaterez, la circulaire n°32 de la Commission Reptiles et Amphibiens de Lorraine est assez dense. Elle témoigne d'une actualité herpétologique fournie dans la région puisque, outre les nombreuses études et prospections menées (inventaire des richesses naturelles de l'Arc Mosellan, programme INTERREG vallée de la Chiers, études Natura 2000...) plusieurs dossiers importants sont en cours et vont se poursuivre les prochaines années : plan régional Sonneur à ventre jaune, plan régional Pélobate brun/Crapaud vert, Plan national Sonneur à ventre jaune.

Deux autres dossiers intéressent directement l'herpétofaune Lorraine et sont également d'actualité : il s'agit de la modernisation des ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique), menée par la DIREN et de la réactualisation des ENS (Espaces Naturels Sensibles) de Meurthe-et-Moselle dans le cadre de la révision du Schéma Départemental des ENS menée par le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle.

La Commission Reptiles et Amphibiens participera à ces deux inventaires via sa base de données. D'une part, les données herpétologiques sur les projets de ZNIEFF ou d'ENS seront transmises, permettant d'actualiser les données et d'autre part, certaines ZNIEFF ou ENS, d'intérêt herpétologique, seront proposées. Les données ainsi transmises par les membres de la Commission serviront ainsi à la connaissance et à la protection du patrimoine naturel Lorrain. Ce travail se déroulera sur 2010 et 2011.

Faute de temps, nous n'avons pu, et je m'en excuse, faire de réunion de la Commission au cours de cette année 2009 (quelques naissances au cours de l'année ne sont pas étrangères à ce manque de disponibilités !). Je vous propose donc de bien commencer l'année et de reparler de tous ces projets en cours et à venir lors de la prochaine réunion de la Commission reptiles et Amphibiens qui aura lieu **le jeudi 28 janvier 2010 à 19 h 30 dans les locaux du Conservatoire des Sites Lorrains à Thiaucourt.**

Bonnes prospections à tous.

Bien cordialement

Damien AUMAITRE
Rapporteur de la Commission Reptiles & Amphibiens du CSL

PS : je tenais à signaler également le départ d'un des membres actifs de la Commission, Benoît Bronique, qui a quitté la Région Lorraine (ainsi que la protection de la nature) cette année. Souhaitons-lui bonne continuation (et de bonnes observations en Limousin !) et encore merci pour sa contribution à l'herpétofaune lorraine.

Sommaire

Le point sur la base de données de la Commission Reptiles et Amphibiens : état des lieux réalisé en novembre 2009	3
Exposition « Un autre regard sur les Amphibiens et Reptiles de Lorraine » : un outil de sensibilisation du public.....	10
Opération « Traversée de batraciens » dans le Sud Meusien.....	11
Sauvegarde du Pélobate brun dans l'enceinte des entreprises TOTAL PETROCHEMICALS France et ARKEMA	13
Anecdote.....	18
Y'en a "mare" de ne pas en avoir.....	19
La conservation du Triton crêté, un enjeu transfrontalier	20
Programme d'action pour la sauvegarde du Sonneur à ventre jaune et des milieux aquatiques temporaires en Lorraine	23
Les Plans Nationaux d'Action (PNA)	29
Appel à information sur la Vipère aspic en Lorraine.....	30
Expérimentation : mise en place d'un « gîte à Salamandres ».....	32
Des nouvelles de l'association Bufo nos voisins alsaciens	34
Infos d'ici ou d'ailleurs	36
Le coin du libraire	40
Appel à participation.....	42
Adresse où nous joindre.....	42



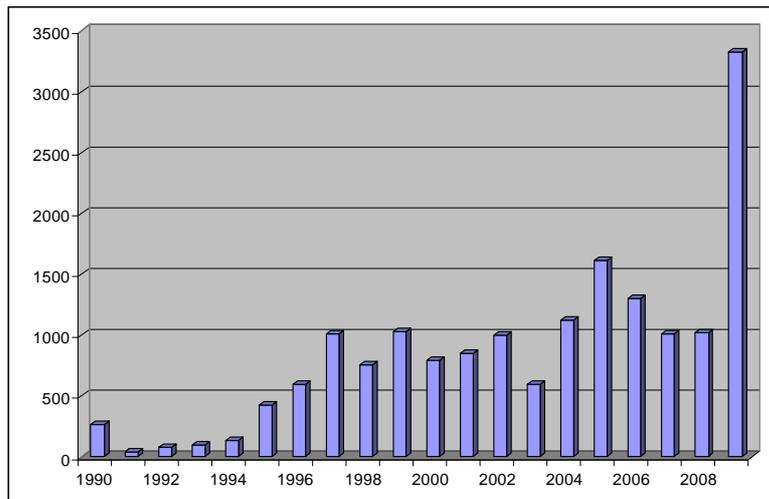
Grenouille rieuse *Pelophylax ridibundus* – Photo S. Vitzthum

Le point sur la base de données de la Commission Reptiles et Amphibiens : état des lieux réalisé en novembre 2009

Damien Aumaître, Conservatoire des Sites Lorrains, (d.aumaitre@cren-lorraine.fr)

Les données

Fin novembre la base de données comptait **17 091 observations**. Par rapport à 2008, plus de 3 300 données ont été intégrées cette année grâce à la mise en commun des données de la DIREN Lorraine et de la Commission (fusion des bases, élimination des doublons, vérification des observations). Les données de bénévoles de la Commission représentent environ 1000 à 1500 données par an. A cela s'ajoute les données issues du plan régional sur le Sonneur à ventre jaune (voir l'article d'Anne-Lise Brison dans cette circulaire).



Evolution du nombre de données par an depuis 1990

La plupart des données sont postérieures à 1999 (79,6 %).

La pression d'observation

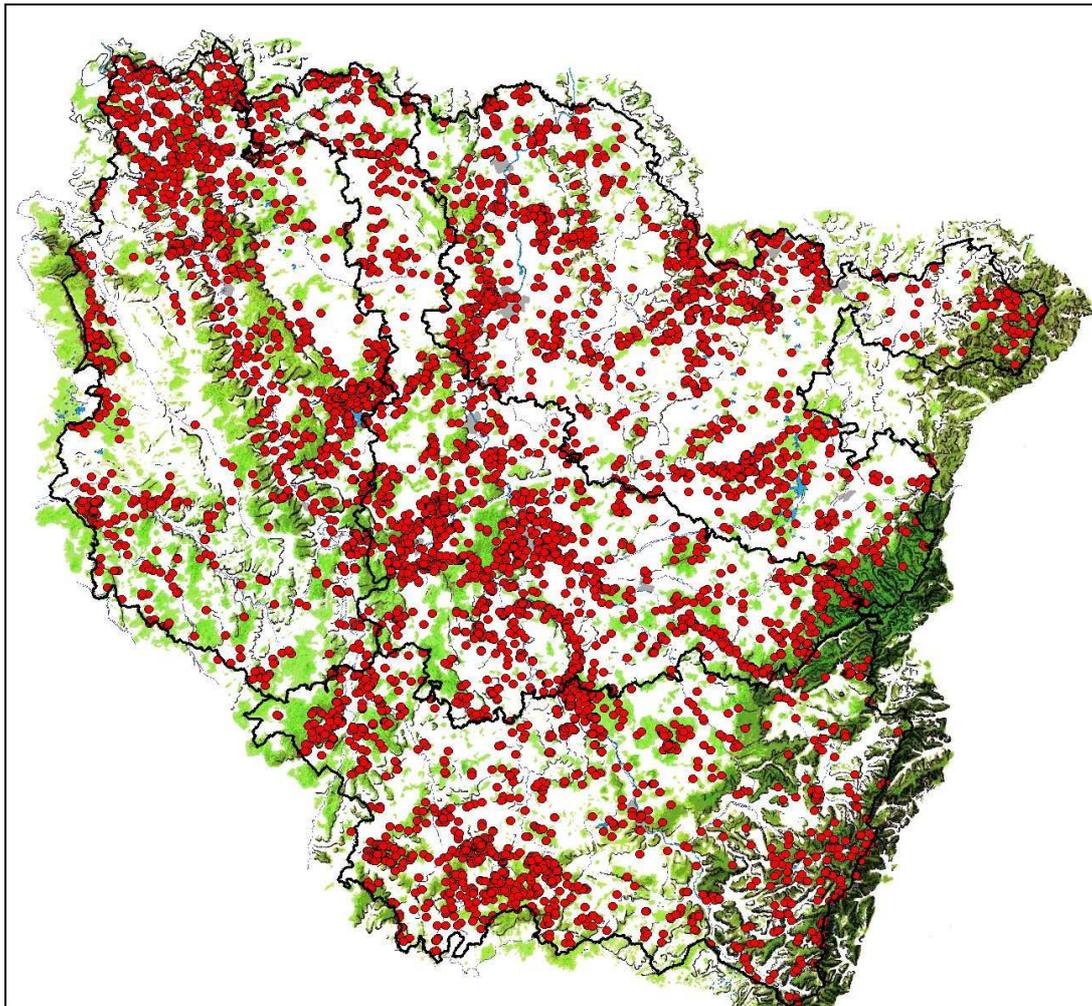
Au total, les communes couvertes par au moins une donnée dans la région sont au nombre de 1 304, soit 55,5 % du total des communes lorraines.

Par département, le taux de couverture est le suivant :

- Meurthe-et-Moselle : 62 %
- Meuse : 57 %
- Vosges : 53 %
- Moselle : 51 %

Cependant, les disparités sont importantes entre les différentes régions naturelles, comme le montre la carte ci-dessous. Certaines régions sont très bien couvertes (Environs de Nancy, Val de Lorraine, Toulais, Pays de Neufchâteau, Nord Meusien, Warndt, Vôge, Argonne, Parc Naturel Régional de Lorraine), d'autres sont sous-prospectées (Barrois, Woëvre du Nord, Sud Meusien, Plaine vosgienne, plateau lorrain mosellan...).

La liste des communes sans observation est jointe en fin de note.



Pression d'observation en novembre 2009

Les espèces

La grande majorité des observations sont des amphibiens (82 %), les reptiles, plus discrets et plus difficiles à observer ne représentent que 18 % des données (soit 3 124).

A ce jour, les espèces suivantes sont présentes en Lorraine de façon certaine, avec précisions sur le lieu, la date et l'observateur :

Amphibiens (18 espèces) :

- | | |
|--------------------------|-------------------------|
| - Salamandre tachetée | - Grenouille agile |
| - Triton palmé | - Grenouille verte |
| - Triton alpestre | - Grenouille de Lessona |
| - Triton ponctué | - Grenouille rieuse |
| - Triton crêté | |
| - Alyte accoucheur | |
| - Pélodyte ponctué | |
| - Sonneur à ventre jaune | |
| - Pélobate brun | |
| - Crapaud commun | |
| - Crapaud vert | |
| - Crapaud calamite | |
| - Rainette verte | |
| - Grenouille rousse | |



Pélodyte ponctué – Photo S. Vitzthum

Reptiles (11 espèces):

- Orvet fragile
- Lézard des murailles
- Lézard des souches
- Lézard vivipare
- Lézard vert
- Couleuvre à collier
- Couleuvre coronelle
- Couleuvre verte et jaune
- Vipère aspic
- Tortue de Floride
- Tortue hargneuse

Perspectives

Nous disposons aujourd'hui d'une base de données suffisamment complète pour pouvoir envisager la réalisation d'un atlas dans les deux ans qui viennent. Le nombre de données est suffisant eu égard à la taille de la Région, les données sont récentes et la pression d'observation, malgré quelques lacunes, est représentative du territoire.

Néanmoins, des compléments de terrain sont nécessaires pour préciser la répartition de certaines espèces (notamment la Grenouille agile, la Vipère aspic, la Couleuvre-verte-et-jaune, le Pélodyte ponctué et le Crapaud calamite). Un travail sur la bibliographie de chaque espèce est également à faire, afin de disposer de monographies complètes. Reste également à constituer un comité de lecture et à coordonner l'ensemble de la réalisation de l'atlas (cartographies, textes, monographies...). La prochaine étape sera de chiffrer le coût global de réalisation et de solliciter des partenaires financiers. Un dossier sera constitué dans ce sens début 2010.



Lézard des murailles – Photo S. Vitzthum

Liste des communes sans observation, par département : Meurthe-et-Moselle

ABONCOURT	CUTRY	LANEUVELOTTÉ	PUXE
AFFRACOURT	DEUXVILLE	LANEUVEVILLE-DERRIERE-FOUG	PUXIEUX
AMENONCOURT	DIARVILLE	LANEUVEVILLE-DEVANT-BAYON	RAON-LES-LEAU
ANCERVILLER	DOLCOURT	LANFROICOURT	RAUCOURT
ANOUX	DOMEVRE-SUR-VEZOUZE	LANTÉFONTAINE	RAVILLE-SUR-SANON
AUBOUE	DOMMARIE-EULMONT	LARONXE	RECHICOURT-LA-PETITE
AUTREPIERRE	DOMMARTIN-LA-CHAUSSEE	LEMAINVILLE	RECLONVILLE
AVILLERS	DOMMARTIN-SOUS-AMANCE	LEMENIL-MITRY	REHERREY
AVRICOURT	DOMPRIX	LESMENILS	REILLON
AVRIL	DOMPTAIL-EN-L'AIR	LEYR	REMEREVILLE
AZELOT	DONCOURT-LES-CONFLANS	LOISY	REMONCOURT
BARBAS	DONCOURT-LES-LONGUYON	LONGLAVILLE	REPAIX
BARISEY-AU-PLAIN	DROUVILLE	LONGUYON	ROMAIN
BATHELEMONT-LES-BAUZEMONT	EPLY	LUBEY	ROUVES
BATTIGNY	ERBEVILLER-SUR-AMEZULE	LUDRES	SAINT-AIL
BAUZEMONT	ESSEY-LA-COTE	LUNEVILLE	SAINT-BOINGT
BAZAILLES	ETREVAL	MAIDIERES	SAINTE-GENEVIEVE
BEAUMONT	FEY-EN-HAYE	MAILLY-SUR-SEILLE	SAINT-MAX
BECHAMPS	FLAINVAL	MAIRY-MAINVILLE	SAINT-REMIMONT
BERNECOURT	FLIREY	MALAVILLERS	SAINT-SUPPLET
BETTAINVILLERS	FRANCONVILLE	MALLELOY	SANZEY
BEUVEZIN	FREMENIL	MANCE	SEICHAMPS
BEUVILLERS	FRESNOIS-LA-MONTAGNE	MANCIEULLES	SEICHEPREY
BEY-SUR-SEILLE	FRIAUVILLE	MANONCOURT-EN-VERMOIS	SELAINCOURT
BIENVILLE-LA-PETITE	FROUARD	MARAINVILLER	SEXEY-LES-BOIS
BIONVILLE	FROVILLE	MATTEXY	SIONVILLER
BLEMEREY	GELAUCOURT	MAZERULLES	SIVRY
BLENOD-LES-PONT-A-MOUSSON	GEMONVILLE	MENIL-LA-TOUR	TELLANCOURT
BLENOD-LES-TOUL	GIBEAUMEIX	MERCY-LE-BAS	THEY-SOUS-VAUDEMONT
BONVILLER	GIRIVILLER	MERVILLER	THEZEY-SAINT-MARTIN
BORVILLE	GONDRECCOURT-AIX	MIGNEVILLE	THIAUCOURT-REGNIEVILLE
BRALLEVILLE	GONDREXON	MILLERY	THIEBAUMENIL
BRATTE	GROSROUVRES	MOINEVILLE	THOREY-LYAUTEY
BREHAIN-LA-VILLE	GUGNEY	MOIVRONS	THUILLEY-AUX-GROSEILLES
BROUVILLE	HABLAINVILLE	MONTENOY	TIERCELET
BRUVILLE	HAGEVILLE	MONTIGNY	TRAMONT-EMY
CHAMBLEY-BUSSIERES	HAIGNEVILLE	MORIVILLER	TRAMONT-SAINT-ANDRE
CHAMPEY-SUR-MOSELLE	HALLOVILLE	MORVILLE-SUR-SEILLE	TRIEUX
CHANTEHEUX	HANNONVILLE-SUZEMONT	MOUTIERS	TRONVILLE
CHAREY	HARAUCCOURT	MOUTROT	VALHEY
CHARMOIS	HARAUCCOURT	NEUVILLER-LES-BADONVILLER	VALLOIS
CHAZELLES-SUR-ALBE	HAUSSONVILLE	NORROY-LES-PONT-A-MOUSSON	VANDELAINVILLE
CHENEVIERES	HERSERANGE	NOVIAINT-AUX-PRES	VAUCOURT
CHENICOURT	HOMECOURT	OCHEY	VELAINE-SOUS-AMANCE
CLAYEURES	HOUELMONT	OGNEVILLE	VENEY
COINCOURT	HOUSSEVILLE	ONVILLE	VENNEZEY
COLMEY	HUDIVILLER	ORMES-ET-VILLE	VERDENAL
CONFLANS-EN-JARNISY	IGNEY	PARUX	VIEVILLE-EN-HAYE
CONS-LA-GRANDVILLE	JOUDREVILLE	PETIT-FAILLY	VILLE-EN-VERMOIS
CONS-LA-GRANDVILLE	JUVRECCOURT	PETITMONT	VILLERS-EN-HAYE
COURBESSEAUX	LAITRE-SOUS-AMANCE	PETTONVILLE	VILLERS-LA-CHEVRE
CRANTENOY	LAIX	PHLIN	VILLERS-LES-MOIVRONS
CREVECHAMPS	LALOEUF	PIENNES	VILLE-SUR-YRON
CREZILLES	LAMATH	POMPEY	VIVIERS-SUR-CHIERS
CROISMARE	LANDECCOURT	PORT-SUR-SEILLE	VRONCOURT
CRUSNES	LANDRES	PULNEY	XIVRY-CIRCOURT
			XONVILLE
			XOUSSE

Liste des communes sans observation, par département : Meuse

ABAINVILLE	EPINONVILLE	MONTIGNY-LES-VAUCOULEURS	SPINCOURT
ABAUCOURT-HAUTCOURT	ERIZE-LA-BRULEE	MORANVILLE	TAILLANCOURT
AINCREVILLE	ERIZE-LA-PETITE	MORGEMOULIN	TANNOIS
AMANTY	ERIZE-SAINT-DIZIER	CHANTERAINNE	THILLOMBOIS
AMBLY-SUR-MEUSE	ERNEVILLE-AUX-BOIS	MOULAINVILLE	THONNE-LE-THIL
ANCEMONT	ESNES-EN-ARGONNE	MUZERAY	THONNELLE
ANDERNAY	ETAIN	NAIVES-EN-BLOIS	TREVERAY
AULNOIS-EN-PERTHOIS	ETON	NAIX-AUX-FORGES	TRONVILLE-EN-BARROIS
AUTRECCOURT-SUR-AIRE	EVRES	NANCOIS-LE-GRAND	VADELAINCOURT
AVILLERS-SAINTE-CROIX	FLASSIGNY	NANTILLOIS	VAUDEVILLE-LE-HAUT
AVOCOURT	FOAMEIX-ORNEL	NANTOIS	VAUDONCOURT
AZANNES-ET-SOUMAZANNES	FOUCAUCOURT-SUR-THABAS	NETTANCOURT	VAUX-LES-PALAMEIX
BADONVILLIERS-GERAUVILLIERS	FOUCHERES-AUX-BOIS	LE NEUFOUR	VELAINES
BAUDIGNECOURT	FREMEREVILLE-SOUS-LES-COTES	NEUVILLE-EN-VERDUNOIS	VERY
BAUDONVILLIERS	FROIDOS	NEUVILLE-LES-VAUCOULEURS	VIGNEUL-SOUS-MONTMEDY
BAULNY	FROMZEY	NICEY-SUR-AIRE	VILLE-DEVANT-BELRAIN
BEAUSITE	GERY	NOUILLONPONT	VILLE-DEVANT-CHAUMONT
BELRAIN	GESNES-EN-ARGONNE	NOYERS-AUZECOURT	VILLE-EN-WOEVRE
BELRUPT-EN-VERDUNOIS	GOURAINCOURT	NUBECOURT	VILLEROY-SUR-MEHOLLE
BETHELAINVILLE	GOUSSAINCOURT	ORNES	VILLERS-AUX-VENTS
BIENCOURT-SUR-ORGE	GRIMAUCCOURT-EN-WOEVRE	OSCHES	VILLERS-DEVANT-DUN
BLANZEE	GRIMAUCCOURT-PRES-SAMPIGNY	PARFID	VILLERS-LE-SEC
BOINVILLE-EN-WOEVRE	GUERPONT	PARFONDPUPT	VILLERS-LES-MANGIENNES
BONNET	GUSSAINVILLE	PIERREFITTE-SUR-AIRE	VILLERS-SOUS-PAREID
BOULIGNY	HAN-DEVANT-PIERREPONT	PINTHEVILLE	VILLE-SUR-COUSANCES
BOVEE-SUR-BARBOURE	HARVILLE	PONT-SUR-MEUSE	VILLOTTE-SUR-AIRE
BOVIOLLES	HAUDAINVILLE	PRETZ-EN-ARGONNE	VITTARVILLE
BRABANT-LE-ROI	HEIPPES	RAMBLUZIN-ET-BENOITE-VAUX	VOID-VACON
BRAQUIS	HENNEMONT	RANCOURT-SUR-ORNAIN	VOUTHON-HAUT
BRIZEAUX	HERBEUVILLE	RECICOURT	WALY
BROUSSEY-EN-BLOIS	HERMEVILLE-EN-WOEVRE	REGNEVILLE-SUR-MEUSE	WARCQ
BUZY-DARMONT	HEVILLIERS	REMBERCOURT-SOMMAISNE	WATRONVILLE
CHARDOGNE	HOUDELAINCOURT	REMENNECOURT	WAVRILLE
CHARPENTRY	IPPECOURT	RIAVILLE	WILLERONCOURT
CHATILLON-SOUS-LES-COTES	LES TROIS-DOMAINES	RICHECOURT	WOEL
CHAUMONT-DEVANT-DAMVILLERS	JOUY-EN-ARGONNE	RIGNY-LA-SALLE	
CHAUMONT-SUR-AIRE	JULVECOURT	RIGNY-SAINT-MARTIN	
CHEPPY	JUVIGNY-EN-PERTHOIS	ROBERT-ESPAGNE	
CIERGES-SOUS-MONTFAUCON	KOEUR-LA-PETITE	RONVAUX	
LE CLAON	LABEUVILLE	RAIVAL	
CLERY-GRAND	LAHAYMEIX	ROUVROIS-SUR-MEUSE	
LES HAUTS-DE-CHEE	LAHEYCOURT	ROUVROIS-SUR-OTHAIN	
COURCELLES-SUR-AIRE	LANEUVILLE-AU-RUPT	RUMONT	
COUROUVRE	LANHERES	RUPT-DEVANT-SAINT-MIHEL	
COUVONGES	LATOUR-EN-WOEVRE	SAINT-ANDRE-EN-BARROIS	
CUISY	LAVALLEE	SAINT-HILAIRE-EN-WOEVRE	
CUNEL	LEMMES	SAINT-JEAN-LES-BUZY	
DAGONVILLE	LEVONCOURT	SAINT-PIERREVILLERS	
DAINVILLE-BERTHEVILLE	LONGEAUX	SAINT-REMY-LA-CALONNE	
DAMMARIE-SUR-SAULX	LOUPPY-LE-CHATEAU	SAULVAUX	
DELOUZE-ROSIERES	MAIZERAY	SAULX-LES-CHAMPLON	
DEMANGE-AUX-EAUX	MARCHEVILLE-EN-WOEVRE	SAVONNIERES-DEVANT-BAR	
DIEPPE-SOUS-DOUAUMONT	MARSON-SUR-BARBOURE	SEIGNEULLES	
DOMBASLE-EN-ARGONNE	MAUCOURT-SUR-ORNE	SENONCOURT-LES-MAUJOUY	
DOMMARTIN-LA-MONTAGNE	MAULAN	SEPTSARGES	
DOMPIERRE-AUX-BOIS	MELIGNY-LE-GRAND	SEPVIGNY	
DOMREMY-LA-CANNE	MELIGNY-LE-PETIT	SEUZEY	
DONCOURT-AUX-TEMPLIERS	MENAUCCOURT	SILMONT	
DOUAUMONT	MENIL-LA-HORGNE	LES SOUHESMES-RAMPONT	
EPIEZ-SUR-MEUSE	MOGEVILLE	SOUILLY	

Liste des communes sans observation, par département : Moselle

ABONCOURT-SUR-SEILLE	ELZANGE	LEMBERG	RICHEVAL
ACHAIN	ENCHENBERG	LEMONCOURT	RITZING
ACHEN	ENNERY	LENGELSHEIM	ROCHONVILLERS
ADAINCOURT	ENTRANGE	LENING	RODALBE
ADELANGE	ERCHING	LESSE	ROLBING
ALAINCOURT-LA-COTE	ERNESTVILLER	LEY	ROMELFING
ALTRIPPE	ERSTROFF	LEYVILLER	ROUPELDANGE
AMANVILLERS	ESCHERANGE	LIEDERSCHIEDT	RUSSANGE
AMELECOURT	ETTING	LIEHON	SAINT-EPVRE
ANCERVILLE	EV RANGE	LINDRE-HAUTE	SAINT-FRANCOIS-LACROIX
ANGEVILLERS	FAILLY	LIXHEIM	SAINT-GEORGES
ANTILLY	FEVES	LHOR	SAINT-JEAN-DE-BASSEL
ARRAINCOURT	FILSTROFF	LOSTROFF	SAINT-JEAN-KOURTZERODE
ARRIANCE	FIXEM	LOUTZVILLER	SAINT-JULIEN-LES-METZ
ARZVILLER	FLASTROFF	LOUVIGNY	SAINT-LOUIS
ASPACH	FLEISHEIM	LUBECOURT	SAINTE-MARIE-AUX-CHENES
ATTILLONCOURT	FONTOY	LUCY	SAINTE-RUFFINE
ATTILLONCOURT	FOULIGNY	LUPPY	SANRY-LES-VIGY
AULNOIS-SUR-SEILLE	FOVILLE	MAIZERY	SANRY-SUR-NIED
AULNOIS-SUR-SEILLE	FRAQUELFING	MALLING	SARREBOURG
AUMETZ	FRAUENBERG	MALROY	SCHALBACH
AVRICOURT	FREISTROFF	MANDEREN	SCHMITTVILLER
AZOUNDANGE	FREMERY	MANY	SCHNECKENBUSCH
BACOURT	FREMESTROFF	MARANGE-ZONDRANGE	SCHORBACH
BAMBIDERSTROFF	FRESNES-EN-SAULNOIS	MARIMONT-LES-BENESTROFF	SCHWERDOFF
BANNAY	GANDRANGE	MARTHILLE	SCHWEYEN
LE BAN-SAINT-MARTIN	GERBECOURT	LA MAXE	SECOURT
BARCHAIN	GLATIGNY	MAXSTADT	SEMECOURT
BASSING	GOETZENBRUCK	MEGANGE	SEREMANGE-ERZANGE
BEBING	GOMELANGE	MEISENTHAL	SERVIGNY-LES-RAVILLE
BECHY	GRENING	MENSKIRCH	SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE
BELLANGE	GRINDORFF	MERSCHWEILLER	SILLY-EN-SAULNOIS
BERLING	GRUNDVILLER	METTING	SILLY-SUR-NIED
BERMERING	GUEBENHOUSE	METZERESCHE	SOLGNE
BERTHELMING	GUEBESTROFF	METZERVISSE	SOTZELING
BERTRANGE	GUERSTLING	MITTELBRONN	SOUCHT
BERVILLER-EN-MOSELLE	GUERTING	MOLRING	STIRING-WENDEL
BETTANGE	GUINKIRCHEN	MOMERSTROFF	SUISSE
BEUX	GUINZELING	MONCHEUX	TALANGE
BEYREN-LES-SIERCK	GUNTZVILLER	MONCOURT	TERVILLE
BEZANGE-LA-PETITE	HABOUDANGE	MONDELANGE	THICOURT
BICKENHOLTZ	HAGEN	MONNEREN	THIMONVILLE
BIDESTROFF	HALLERING	MONTDIDIER	THONVILLE
BIONCOURT	HAMBACH	MONTIGNY-LES-METZ	TINCRY
BIONVILLE-SUR-NIED	HAMPONT	MOYENVIC	TRAGNY
BLIES-EBERSING	HANGVILLER	MOYEUVE-PETITE	TRESSANGE
BLIES-GUERSVILLER	HANNOCOURT	NARBEFONTAINE	TROISFONTAINES
BOULAY-MOSELLE	HARTZVILLER	NELLING	TROMBORN
BOURSCHEID	HAUCONCOURT	NEUFGRANGE	VAHL-EBERSING
BOUSBACH	HAVANGE	NEUFVILLAGE	VAHL-LES-BENESTROFF
BOUSSEVILLER	HAZEMBOURG	NEUNKIRCHEN-LES-BOUZONVILLE	VALMESTROFF
BOUSTROFF	HEINING-LES-BOUZONVILLE	NIEDERVISSE	VALMUNSTER
BREHAIN	HELLERING-LES-FENETRANGE	NITTING	VANNECOURT
BREIDENBACH	HELLIMER	NOISSEVILLE	VANTOUX
BROUDERDORFF	HELSTROFF	NOUSSEVILLER-LES-BITCHE	VASPERVILLER
BRULANGE	HENRIDORFF	NOUSSEVILLER-SAINT-NABOR	VATIMONT
BUCHY	HENRIVILLE	OBERDORFF	VAUDRECHING
BUDLING	HERANGE	OBERSTINZEL	VECKERSVILLER
BUHL-LORRAINE	HERTZING	OBERVISSE	VECKRING
BURLIONCOURT	HESTROFF	OBRECK	VELVING
CARLING	HILSPRICH	OETING	VERNY
CHANVILLE	HINCKANGE	OGY	VESCHEIM
CHARLY-ORADOUR	HOLLING	OMMERAY	VIGNY
CHATEAU-BREHAIN	HOLVING	ORIOCOURT	VILLERS-STONCOURT
CHATEAU-ROUGE	HOMMARTING	OTTONVILLE	VILLERS-SUR-NIED
CHATEAU-VOUE	HOMMERT	PANGE	VILLING
CHIEULLES	HONSKIRCH	PELTRE	VILSBERG
COINCY	HOTTVILLER	PETIT-REDERCHING	VIONVILLE
COIN-LES-CUVRY	HULTEHOUSE	PETIT-TENQUIN	VIRMING
COIN-SUR-SEILLE	HUNDLING	PETTONCOURT	VITTERSBOURG
COLMEN	HUNTING	PEVANGE	VOIMHAUT
CONTHIL	IBIGNY	PIBLANGE	VOLMERANGE-LES-MINES
CONTZ-LES-BAINS	INGLANGE	PIERREVILLERS	VOLMUNSTER
COUME	INSMING	POMMERIEUX	VOYER
CUTTING	JALLAUCOURT	POSTROFF	VULMONT

Liste des communes sans observation, par département : Vosges

LES ABLEUVENETTES	DERBAMONT	LEMECOURT	LE ROULIER
AINGEVILLE	DEYCIMONT	LEPANGES-SUR-VOLOGNE	ROUVRES-EN-XAINTOIS
AINVELLE	DINOZE	LESSEUX	SAINTE-BARBE
ALLARMONT	DOLAINCOURT	LONGCHAMP-SOUS-CHATENOIS	SAINTE-GENEST
AMEUVELLE	DOMBASLE-EN-XAINTOIS	LUSSE	SAINTE-GORGON
ANGLEMONT	DOMBROT-LE-SEC	LUVIGNY	SAINTE-JEAN-D'ORMONT
AOUZE	DOMBROT-SUR-VAIR	MACONCOURT	SAINTE-LEONARDE
ARRENTES-DE-CORCIEUX	DOMEVRE-SUR-AVIERE	MADEGNEY	SAINTE-LEONARDE
AUMONTZEY	DOMEVRE-SUR-DURBION	LE MAGNY	SAINTE-MAURICE-SUR-MORTAGNE
AUZAINVILLIERS	DOMEVRE-SOUS-MONTFORT	MALAINCOURT	SAINTE-MENGE
AVILLERS	DOMFAING	MARAINVILLE-SUR-MADON	SAINTE-PAUL
AVRAINVILLE	DOMMARTIN-AUX-BOIS	MARONCOURT	SAINTE-PIERREMONT
AVRANVILLE	DOMMARTIN-LES-REMIREMONT	MEMENIL	SAINTE-PRANCHER
AYDOILLES	DOMMARTIN-LES-VALLOIS	MENARMONT	SAINTE-REMIMONT
LA BAFFE	DOMMARTIN-SUR-VRAINE	MENIL-EN-XAINTOIS	SAINTE-REMY
BALLEVILLE	DOMPIERRE	MENIL-DE-SENONES	SAINTE-STAIL
BAN-DE-SAPT	DOMPTAIL	MENIL-SUR-BELVITTE	SAINTE-VALLIER
BASSE-SUR-LE-RUPT	ELOYES	LE MENIL	SANDAUCOURT
BATTEXEY	ENTRE-DEUX-EAUX	MORELMAISON	SANS-VALLOIS
BAUDRICOURT	ESTRENNES	MORTAGNE	SARTES
BAYECOURT	EVAUX-ET-MENIL	MORVILLE	SAULCY-SUR-MEURTHE
BAZEGNEY	FAUCOMPIERRE	MOUSSEY	SAULXURES-LES-BULGNEVILLE
BAZOILLES-SUR-MEUSE	FAUCONCOURT	LA NEUVEVILLE-SOUS-CHATENOIS	SAVIGNY
BEAUFREMONT	FAYS	NEUVILLERS-SUR-FAVE	SERAUMONT
BEAUMENIL	FIMENIL	NOMPATELIZE	SERCOEUR
BEGNECOURT	FOMEREY	NONVILLE	LE SYNDICAT
BELMONT-LES-DARNEY	FONTENAY	NONZEVILLE	THEY-SOUS-MONTFORT
BELMONT-SUR-BUTTANT	LA FORGE	NORROY	THIRAUCOURT
BERTRIMOUTIER	FRAIN	NOSSONCOURT	TOTAINVILLE
LE BEULAY	FRAPELLE	OELLEVILLE	TRAMPOT
BIECOUCOURT	FREMIFONTAINE	ONCOURT	URIMENIL
BLEMEREY	FRENELLE-LA-GRANDE	ORTONCOURT	URVILLE
BOCQUEGNEY	FRENELLE-LA-PETITE	PAIR-ET-GRANDRUPT	UZEMAIN
BOIS-DE-CHAMP	FRENOIS	PALLEGNEY	VALLEROY-AUX-SAULES
BOULAINCOURT	GELVECOURT-ET-ADOMPT	PAREY-SOUS-MONTFORT	VALLEROY-LE-SEC
LA BOURGONCE	GEMAINGOUTTE	LA PETITE-FOSSE	LES VALLOIS
BRECHAINVILLE	GEMMELAINCOURT	LA PETITE-RAON	VARMONZEY
BROUVELIEURES	GENDREVILLE	PIERREPONT-SUR-L'ARENTELE	VAUBEXY
CHAMPDRAY	GIGNEY	PLEUVEZAIN	VAUDEVILLE
CHAMP-LE-DUC	GIRCOURT-LES-VIEVILLE	PONT-LES-BONFAYS	VAUDONCOURT
LA CHAPELLE-DEVANT-BRUYERES	GIRMONT	PONT-SUR-MADON	VAXONCOURT
CHARMOIS-DEVANT-BRUYERES	GORHEY	LES POULIERES	VECOUX
CHATAS	LA GRANDE-FOSSE	POUXEUX	LE VERMONT
CHAVELOT	GRANDRUPT	PREY	VERVEZELLE
CHEF-HAUT	GRIGNONCOURT	PROVENCHERES-SUR-FAVE	VEXAINCOURT
CHENIMENIL	GUGNEY-AUX-AULX	LE PUID	VICHEREY
CHERMISEY	HAGNEVILLE-ET-RONCOURT	PUZIEUX	VIENVILLE
CLEFCY	HAILLAINVILLE	RAINVILLE	VIEUX-MOULIN
CLEREY-LA-COTE	HARDANCOURT	RAMECOURT	VILLERS
CLEURIE	HAROL	RAON-AUX-BOIS	VILLONCOURT
CLEZENTAINE	HERGUGNEY	RAON-SUR-PLAINE	VIMENIL
COINCHES	HERPELMONT	RAVES	VIVIERS-LES-OFFROICOURT
COLROY-LA-GRANDE	HOUDECOURT	REGNEY	LA VOIVRE
COMBRIMONT	HOUVILLE	REHAINCOURT	VOMECOURT-SUR-MADON
CORCIEUX	HURBACHE	REHAUPAL	VRECOURT
COURCELLES-SOUS-CHATENOIS	JAINVILLOTTE	REMICOURT	VROVILLE
DAMAS-ET-BETTEGNEY	JEUXEY	REMOMEIX	WISEMBACH
DAMBLAIN	JUVAINCOURT	REMOVILLE	XAFFEVILLERS
DARNEY-AUX-CHENES	LAVAL-SUR-VOLOGNE	REPEL	XAMONTARUPT
DARNIEULLES	LAVELINE-DEVANT-BRUYERES	ROCOURT	XARONVAL
	LAVELINE-DU-HOUX	LES ROUGES-EAUX	ZINCOURT

Exposition « Un autre regard sur les Amphibiens et Reptiles de Lorraine » : un outil de sensibilisation du public

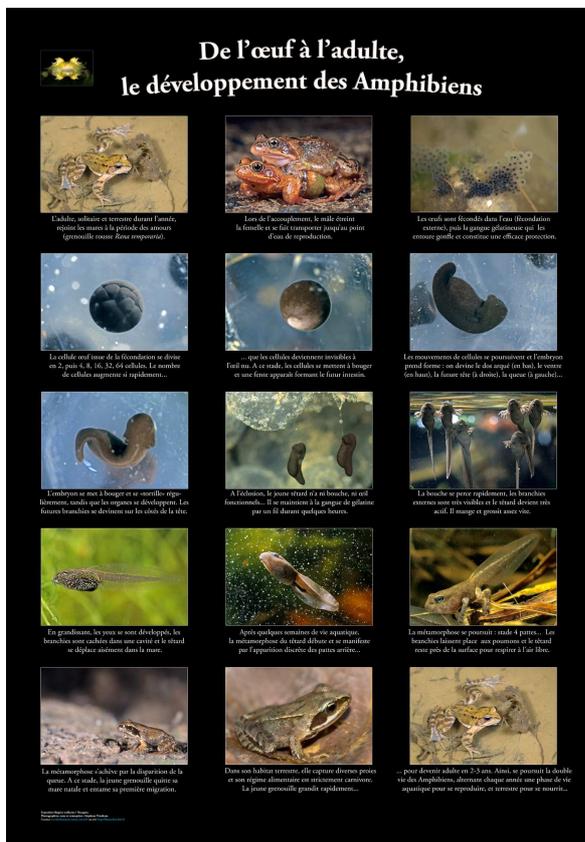
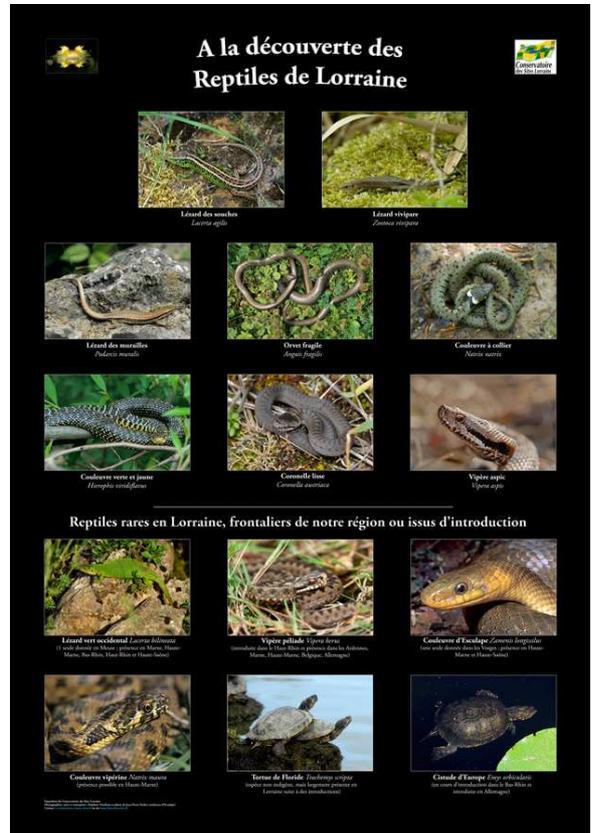
Par Stéphane Vitzthum (s.vitzthum@ac-nancy-metz.fr)

A l'aide d'un financement de la DIREN, Agence de l'eau et Région Lorraine, le Conservatoire des Sites Lorrains a pu financer une exposition photographique de Stéphane Vitzthum sur l'herpétofaune de notre région Lorraine.

Les 30 photographies en format 40X60cm de l'expo « *Un autre regard sur les Amphibiens et Reptiles de Lorraine* » mettent en avant l'esthétique des principales espèces de Lorraine. Ces photos sont accompagnées de 10 posters grand format destinés à sensibiliser le public autour des problématiques de protection des amphibiens et reptiles. Un outil bien utile pour sensibiliser le public.

L'exposition complète de 10 posters et 30 photographies est dorénavant disponible au près du CSL Thiaucourt.

Contactez Nicolas Avril pour plus d'informations et pour la réservation de l'exposition :
Téléphone CSL : 03-29-90-04-40



Thématiques des 10 posters :

- Présentation / titre d'expo
- A la découverte des Reptiles de Lorraine
- A la découverte des Amphibiens de Lorraine
- Milieux de vie des Reptiles
- Milieux de vie des Amphibiens
- Amphibiens et Reptiles en danger !
- Comment aider les Amphibiens et Reptiles chez soi ?
- Couleuvres ou vipères ? Ne nous confondez plus !
- De l'œuf à l'adulte, le développement embryonnaire des amphibiens
- La Commission Reptiles & Amphibiens de Lorraine

Opération « Traversée de batraciens » dans le Sud Meusien

Par Guillaume Leblanc (popchat55@yahoo.fr)
de Lorraine Association NAture

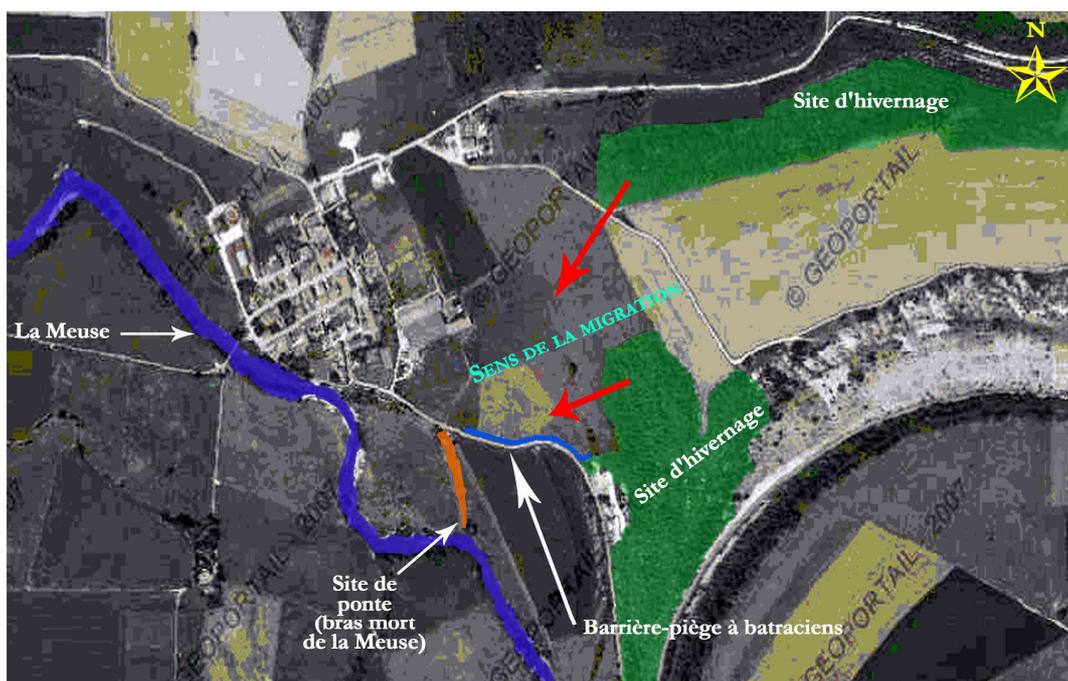


La circulation routière avec la disparition des zones humides est une des causes principales de destruction des populations de batraciens.

Depuis le printemps 2008, une barrière piège est mise en place à chaque début du mois de Mars et cela jusqu'à la mi-Avril à la sortie du village de Champougny (55). Cette barrière est disposée sur 250 mètres, tout le long de la route départementale. Historiquement, cette route était connue des habitants pour provoquer une véritable hécatombe d'amphibiens en période de reproduction. En effet, cette route sépare un grand nombre de bois (sites d'hivernages) du bras mort de la Meuse (site de ponte).

Afin de limiter les coûts liés à l'installation de la barrière provisoire, nous avons choisi d'utiliser du matériel de récupération. De la bâche d'ensilage coupée à 30 cm de haut a été disposée sur une clôture barbelée. La Commission Reptiles et Amphibiens a financé l'achat d'une vingtaine de seaux qui ont été disposés tous les 15 mètres à la base de la bâche. Le relevé des seaux est réalisé tôt le matin et ce de façon quotidienne.

Caractéristiques du site à batraciens sur la commune de Champougny (55), et localisation de l'aménagement pour leur protection



Echelle : 1 cm pour 100 m

Cette action de protection s'est accompagnée d'un gros travail de sensibilisation et d'information des habitants et des utilisateurs de la route (affichage en Mairie, distribution de tract de sensibilisation, sensibilisation de scolaires, mise en place de panneaux de signalisation).



Cet aménagement situé à proximité du site Natura 2000 « pelouses et éboulis calcaires de Pagny la blanche côte » approfondira les connaissances sur la répartition des espèces dans ce secteur et alimentera la base de données de la Commission Reptiles et Amphibiens de Lorraine actuellement chargée de l'élaboration d'un atlas de répartition des amphibiens et reptiles de Lorraine.

La diversité spécifique est très faible avec seulement 5 espèces recensées sur ces deux années de suivi (triton palmé, alyte accoucheur, crapaud commun, grenouille rousse, orvet). Ceci s'explique en grande partie aux caractéristiques du site de ponte. En effet, la présence de poissons dans le bras mort de la Meuse limite fortement la diversité d'amphibiens sur ce site.

Le crapaud commun est, de loin, l'espèce la plus représentée (plus de 95% des captures). La première année de suivi (2008) totalisa 279 captures. On observe en 2009, une augmentation significative de la population puisque le nombre de captures fut presque doublé (505 individus capturés). Il convient toutefois d'être prudent quant à ces résultats car d'après la bibliographie, les résultats d'une barrière piège ne sont visibles que trois années après la première mise en place (durée nécessaire à la maturité sexuelle des amphibiens, donc au retour sur site de ponte). Le pic de ponte sur les deux années s'étale entre le 01 et le 10 Avril. Le nombre de femelles capturées a fortement varié puisque de 10 femelles en 2008, nous sommes passé à 36 femelles en 2009.

Le nombre de captures relativement faible dans l'ensemble, nous fait penser que cette route est peut-être le facteur principal d'une forte régression des populations d'amphibiens sur ce secteur. Nous n'avons pas de recul chiffré pour obtenir des éléments de réponses, mais beaucoup de témoignages confirment qu'auparavant le passage migratoire était beaucoup plus important qu'aujourd'hui. L'année 2010 nous permettra d'appréhender véritablement les effets de la barrière piège sur les populations de crapauds communs et de confirmer ou non cette hypothèse. Affaire à suivre...

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont investis dans ce projet : BORDERIE. F, PONS J.B, LE PEUTREC .M, PATIER.N, BAYLET.L, THIRIOT.G, SAINT-LEGER. X, VITZTHUM. S



Alyte accoucheur – Photo S. Vitzthum

Sauvegarde du Pélobate brun dans l'enceinte des entreprises TOTAL PETROCHEMICALS France et ARKEMA Création et résultats du suivi réalisé sur les années 2006, 2007 et 2008

Jean-Baptiste LUSSON, GECNAL du Warndt

1. Préambule

Des créations de mares ont été préconisées dans le cadre de mesures compensatoires liées à l'implantation par la SOCIETE DES EAUX DE L'EST (SEE) de cinq forages industriels dans la région de Saint-Avold. Le but de l'opération était de participer à la sauvegarde d'une des dernières populations de Pélobate brun du Warndt.

Les entreprises TPF et Arkema ont accepté de financer et de créer des mares en bordure de leur site pour la conservation du Pélobate brun et de divers amphibiens.

2. Le choix des sites d'implantation

Le choix s'est porté au droit d'un fond de vallon humide, ancienne tourbière de la vallée du Merle. Un ancien plan d'eau était présent à cet endroit jusqu'en 2002 avec une donnée de Pélobate brun (JB LUSSON, 2002).

Ce terrain est situé dans la propriété de TPF, en bordure de site.



3. La physionomie souhaitée

Les trois mares sont de taille importante (entre 250 et 400 m² pour 1,50 m de profondeur) et présentent trois physionomies différentes, ceci dans le but de diversifier les micro-habitats favorables au développement des têtards et de limiter ainsi la compétition interspécifique pour leur développement.

Les têtards de Pélobate brun ont besoin de grandes mares assez profondes (donc des gros volumes d'eau) pour pouvoir se développer et atteindre leur taille de métamorphose (entre 8 et 11 cm dans le Zang).

4. La réalisation



Les trois mares ont été réalisées fin mars 2006 par l'entreprise NATURE et TECHNIQUES sous la surveillance d'un bureau d'étude.

L'utilisation d'une bâche de type « EPDM » a été préconisée pour l'imperméabilisation des points d'eau, car elle serait la plus respectueuse de la vie aquatique (source NEOMYS).

La bâche est recouverte d'une épaisseur de 20 à 30 cm de sable fin tassé (récupération du sable issu du creusement). La végétalisation des mares se fait naturellement.

5. La mise en eau

La mise en eau a été assurée début avril 2006 par la SEE depuis une vanne d'accès de leur réseau de conduite située à proximité.

Le flexible est déposé au milieu de la mare et l'écoulement est modéré de façon à éviter la mise en suspension de la couche de terre recouvrant la bâche.



6. Le suivi écologique par année

Un suivi écologique sur les trois premières années a été réalisé. Il a permis d'observer le processus de colonisation des points d'eau par les amphibiens.

a. Année 2006



Après la mise en eau, les trois mares ont été rapidement colonisées par le Crapaud commun (plusieurs dizaines d'individus en reproduction) et la Grenouille rousse.

Jusqu'à vingt-cinq Pélobates bruns ont ensuite été observés lors de soirées favorables dans et aux abords des mares.

Les premiers têtards ont été observés dès le début mai. La colonisation rapide par la Pélobate brun (adultes et têtards) des mares a été un point très positif et laissait espérer une réussite de la reproduction dès l'année 2006 (émergence de jeunes adultes).

Ces attentes se sont confirmées plus tard puisque les têtards se sont correctement développés dans deux des trois mares pour atteindre parfois plus de 10 cm de longueur.



Têtard de Pélobate brun en fin de métamorphose

L'année 2006 a donc donné des résultats très encourageants avec des mares rapidement colonisées par le Pélobate brun. Même si aucun jeune Pélobate fraîchement sortie de l'eau n'a été observé, ceci étant lié à un effort de prospection sans doute insuffisant, on pouvait raisonnablement penser que la reproduction avait réussi dans la mare principale proche du remblai.

En plus du Pélobate brun, le site a permis la reproduction d'autres espèces d'amphibiens (le Triton alpestre, le Triton ponctué, le Crapaud commun, la Grenouille rousse).

Cette réalisation a également suscité l'intérêt de nombreux naturalistes lorrains et alsaciens, de responsables d'administrations régionales, de scientifiques, de riverains, etc ...

b. Année 2007

➤ **Inondation de la zone**

Les fortes pluies de mars 2007 sur le secteur ont provoqué l'inondation des mares au pied du remblai.



Les mares bâchées ont pour rôle de constituer des points d'eau permanents, permettant l'émergence en juin/juillet des têtards. En effet, en cas de sécheresse et d'assèchement de la zone en pied de remblai, les têtards se concentreront sur les mares bâchées jusqu'à leur métamorphose.

➤ **Période de ponte**

La reproduction a démarré en avril, période à laquelle plusieurs Pélobate brun adultes ont été observés autour des mares, ainsi que plusieurs pontes de pélobates, puis rapidement des centaines de têtards.

La donnée intéressante a été l'observation, en compagnie de Christophe Eggert, de deux juvéniles de pélobate vraisemblablement nés en 2006 (on pouvait donc supposer un nombre intéressant de juvéniles sur le secteur). Cela a prouvé la réussite de la reproduction du Pélobate brun sur le secteur en 2006.

➤ **Développement des têtards**

Les têtards se sont développés normalement en plus grand nombre encore en 2007 qu'en 2006 dans la grande mare inondée. La sécheresse du mois d'avril et le mois de mai peu pluvieux ont provoqué l'assèchement rapide de la zone inondée.

Dans ces conditions, les mares bâchées ont pleinement joué leur rôle, en maintenant des poches d'eau importantes dans lesquelles les têtards se sont réfugiés et ont pu continuer à se développer.

➤ **Emergence des imagos (juvéniles)**

La sortie des jeunes pélobates des mares TPF a commencé début juin 2007 en une première cohorte. Plusieurs milliers d'autres têtards (2^{ème} cohorte) étaient encore présents dans la grande mare fin juin 2007 et commençaient à se métamorphoser également.

Des jeunes individus ont ainsi été observés à proximité des mares Total/Arkema et dans la forêt environnante.



Têtard en fin de métamorphose
en 2007 en bordure de mare



Juvenile de pélobate observé en 2007

En 2007, sur le site de TOTAL, il a été estimé un nombre de juvéniles sortis des mares de l'ordre de la dizaine de milliers. Ce site constituerait le plus important site de reproduction de France (Eggert C.¹).

c. Année 2008

➤ Inondation de la zone

Comme en 2007, les fortes pluies de février et mars 2008 ont provoqué l'inondation des deux mares au pied du remblai.

➤ Observations

Les premiers pélobates ont été observés vers la mi-avril sur le secteur. Vers le 20 avril, plus d'une cinquantaine de pontes de Pélobate brun a été comptabilisée dans la grande mare inondée et plusieurs chanteurs ont également été entendus sur les mares TPF/Arkema.

Des têtards ont été observés dans les trois mares de TPF. Le nombre d'individus est particulièrement important sur les deux mares proches du remblai, inondées comme en 2007 (cf. photographies précédentes).

Un têtard a été observé sur la troisième mare, probablement issu d'une seule et unique ponte. La troisième mare de TPF s'est en effet rapidement végétalisée et n'offre pas des conditions optimales pour la reproduction de l'espèce. L'entretien des abords de cette mare devra être revu.

Au cours de la saison, il semblerait qu'un grand nombre de têtards ait disparu (en comparaison du nombre de pontes observées). Cette mortalité importante peut avoir pour origine plusieurs facteurs, dont la pollution de l'eau et la prédation (poissons présents).

Néanmoins, plusieurs juvéniles ont pu être observés autour des mares proches du remblai, même en plein jour, ce qui prouve la réussite de la reproduction en 2008, mais dans des quantités plus faibles de juvéniles produits par rapport à 2007.

¹ Eggert C. 2007. Suivi des populations de Pélobates bruns (*Pelobates fuscus*) en forêt domaniale de Saint-Avold - Année 2007. Rapport pour l'ONF, TPF, Energis et GRT Gaz. pp. 93.



Juvéniles observés en bordure de mare en 2008

Conclusion générale et perspectives : les mares réalisées par Total et Arkema ont donc permis avec certitude la reproduction du Pélobate brun en grand nombre en 2006, 2007, et 2008, reproduction qui n'avait pu se faire depuis 2002. Cette mesure, couplée avec les créations de mares complémentaires en forêt du Zang, réalisées en 2007 par l'Office National des Forêts et en 2006 par l'association Neomys, et le suivi scientifique réalisé par Christophe Eggert, auquel TPF participe, devraient permettre une redynamisation durable de la population dans ce secteur.

L'étude de Christophe Eggert aboutira à des propositions d'entretien des habitats terrestres proches de toutes les mares du secteur dit « Zang », ainsi que sur les autres sites en forêt domaniale. Les résultats de l'étude de l'association Neomys (reconnaissance par photographie dorsale) apportera également des informations intéressantes.

La présence de poisson (apport extérieur) a pu constituer un facteur limitant la production de juvéniles en 2008. Une vidange des mares en automne est envisagée afin de les éliminer.

Les mares TPF/Arkema permettent également la reproduction de plusieurs autres espèces d'amphibiens : la Grenouille rousse, la Grenouille verte, le Crapaud commun, le Triton alpestre, le Triton ponctué. Le Triton crêté est présent sur la zone mais aucune preuve de reproduction est avérée sur les trois mares. La Couleuvre à collier et le Lézard agile ont également été observés.



Vue panoramique sur les deux mares TPF/Arkema proches du remblai

Approche des résultats mare par mare :

Si on réalise une analyse fine des résultats :

- une des mares Total (20 m x 15 m, éloignée des deux premières) n'a pas apporté les résultats escomptés en 2007 et 2008. Elle s'est très rapidement végétalisée dans le fond de vallon non inondé et très fertile, n'offrant a priori plus les conditions optimales pour l'espèce. L'envasement y a été également très rapide. Un entretien important est nécessaire sur cette mare et ses abords les prochaines années pour maintenir le milieu ouvert (fauche, recreusement,...). Même si des têtards ont été observés chaque année, leur très faible densité et l'absence d'observation de têtards de grande taille en fin de saison laissent penser que très peu de juvéniles sont sortis de la mare, pas assez en tout cas pour espérer obtenir des individus sexuellement matures au bout de trois ans.

- les deux mares proches du remblai nécessitent également une analyse plus fine. En fait, en cas d'inondation, les deux mares permettent la production de juvéniles en nombre important, lorsqu'en cours de saison il y a assèchement de la zone (« point d'eau refuge »).

Par contre, il s'avère que la mare plus petite et moins profonde (15 m x 15 m, initialement prévue pour le Crapaud vert) ne donnerait certainement pas les mêmes résultats que l'autre grande mare (20 m x 20 m) en cas d'absence d'inondation de la zone (cas en 2006). En effet la grande mare semble plus attractive pour les adultes.

Néanmoins, à l'heure actuelle, ces deux mares ont permis l'émergence de centaines voir de milliers de juvéniles de pélobate brun. Ce site est le plus productif de la forêt domaniale de Saint-Avold (zone Natura 2000 « Kiesselbuhl » comprise) voir du Warndt (en l'état des observations communiquées).

Les très grandes mares en milieu ouvert semblent donc les mieux convenir à la reproduction du Pélobate brun dans le secteur.

Bibliographie :

Eggert C. 2007. Suivi des populations de Pélobates bruns (*Pelobates fuscus*) en forêt domaniale de Saint-Avold - Année 2007. Rapport pour l'ONF, TPF, Energis et GRT Gaz. pp. 93.

Anecdote

Crapaud commun bleu ! Unique en Moselle !!

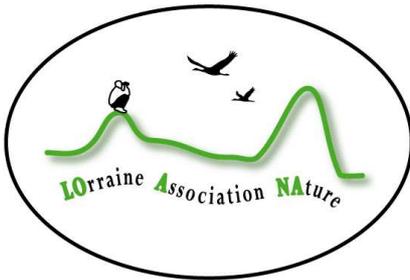
En fait il avait pris son bain dans un pot d'eau dans lequel trempait un pinceau plein de peinture bleue... Du coup toute la partie immergée était devenue bleue !!

Je ne savais pas comment le nettoyer, alors j'ai essayé avec du dissolvant, mais ça n'a rien donné !! Non ça ce n'est pas vrai, je n'ai rien fait en fait ! je l'ai relâché... Quelques jours plus tard je l'ai revu, et il avait mué !!

Sandrine Mellinger



Y'en a "mare" de ne pas en avoir...



Nicolas Patier et Guillaume Leblanc popchat55@yahoo.fr Lorraine
Association NAture

Au gré d'une sortie naturaliste à la sortie de l'hiver 2007, une mare d'un intérêt biologique remarquable pour les amphibiens et batraciens de Lorraine a été découverte sur le plateau calcaire de Pagny la Blanche Côte (commune d'Uruffe, 54).

Les prospections réalisées durant les deux années suivantes nous ont démontrés de l'intérêt de la protection de ce site. En effet, la reproduction avérée des quatre espèces de tritons dont le triton crêté (*Triturus cristatus*), du Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*), de l'Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*) et de nombreuses autres espèces d'amphibiens nous a poussé à agir et de mettre en place au plus vite des actions de conservation, d'autant plus que la problématique sur ce site n'est pas des plus évidentes...



Sonneur à ventre jaune

Cette mare très isolée géographiquement de tous les autres points d'eau permanents ne permet pas la dispersion des populations de manière aisée. L'isolat géographique de ces populations d'amphibiens représente à long terme un réel danger d'extinction de toutes les espèces présentes (comblement de la mare de manière anthropique ou naturel, transformation en cultures, faible diversité génétique des populations etc...)

Le Conservatoire des Sites Lorrains souhaite acquérir foncièrement cet ensemble de mares d'intérêt écologique. Une gestion commune et concertée du site entre l'association LOANA et le CSL devrait être mise en place très prochainement avec l'élaboration du plan de gestion.

Avant la mise en place de travaux de restaurations importants, certains aménagements ont d'ores et déjà été réalisés puisque la mare principale et son réseau de mares temporaires ont tendance à s'atterrir très rapidement...

En effet, depuis début Octobre, LOANA a entamé un chantier concernant la création d'un réseau de mares sur le plateau calcaire de Pagny la Blanche Côte. La première mare est déjà mise en place et pourra accueillir au printemps prochain les premiers amphibiens. Cette mare a été créée à



l'aide d'une forme en fibres de verre résinée chez un propriétaire privé avec lequel une convention de gestion a été établie. Deux autres mares artificielles devraient être mises en place avant l'été 2010. Ces actions n'ont pour l'instant fait l'objet d'aucun financement. LOANA espère rapidement trouver des partenaires financiers afin de pouvoir concrétiser toutes ces actions.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez vous investir dans ces projets...

La conservation du Triton crêté, un enjeu transfrontalier

David Storms¹, Thomas Gaillard², Virginie Schmitt¹ & Stéphane Bocca¹

¹Projet INTERREG IVa Lorraine (www.interreg-lorraine.eu)

²ASBL Cuestas, Promotion des mesures agri-environnementales (t.gaillard.cuestas@skynet.be)

Une population de Tritons crêtés à deux pas de la frontière franco-belge

Le Triton crêté est l'une des espèces cibles du projet INTERREG IVa Lorraine 2008-2011, mené par le Conservatoire des Sites lorrains et Natagora en Lorraine belge et française. Ce projet a pour objectifs de mieux connaître et faire connaître les richesses du patrimoine naturel du bassin de la Chiers, d'élaborer des stratégies de conservation de plusieurs espèces cibles à l'échelle transfrontalière et d'initier divers types d'actions visant à renforcer le maillage écologique (voir www.interreg-lorraine.eu). Le choix du Triton crêté comme espèce cible du projet s'est avéré opportun, puisque lors des inventaires réalisés en 2009 sur le bassin de la Chiers une population a été découverte à Allondrelle-la-Malmaison (54), à deux pas de la frontière franco-belge, dans deux mares en prairie sur le revers de la Cuesta bajocienne. La présence du Triton crêté à cet endroit n'était pas connue et sa découverte tombe à point, d'une part parce que cette population est menacée par son isolement et par l'atterrissement des mares qu'elle fréquente [voir Figure 1] et qu'il est donc temps d'agir pour sa conservation, et d'autre part parce que le projet INTERREG IVa Lorraine constitue un outil parfaitement adapté à la mise en œuvre d'actions transfrontalières de restauration de l'habitat du Triton crêté.



Figure 1 : L'une des deux mares à Triton crêté, fortement atterrie suite au piétinement des berges par le bétail. Cette mare sera recrusée cet hiver, en préservant l'îlot central, et une clôture sera installée sur trois côtés. (© D. Storms)

Une combinaison d'outils pour la sauvegarde d'une population menacée

Au programme du projet INTERREG IVa Lorraine sont prévus le creusement de 60 mares, la plantation de 5 km de haies et un budget pour divers travaux de restauration d'habitats. Autant d'outils qui, combinés avec la mise en oeuvre des mesures agri-environnementales (MAE), permettent de contribuer à la reconstitution d'un maillage écologique favorable au Triton crêté en milieu agricole. Dans un premier temps, nous allons tenter de garantir la pérennité de la population présente à Allondrelle-la-Malmaison en améliorant le réseau de mares et de haies sur le revers de la Cuesta bajocienne. Ensuite, nous étendrons ce réseau au front de la Cuesta, en Lorraine belge, avec l'espoir de voir revenir un jour le Triton crêté dans les vallées de la Vire et du Ton où il a été observé pour la dernière fois dans les années 1970.

Au programme : renforcement du réseau de mares et de haies

La première mare dans laquelle ont été observés les Tritons crêtés appartient à la commune d'Allondrelle-la-Malmaison. Cette mare est clôturée et donc relativement protégée du piétinement par le bétail de la prairie voisine. La seconde mare, presque complètement atterrie [cf. Figure 1], appartient à un agriculteur du village. Suite à une discussion avec cet agriculteur, celui-ci s'est montré favorable au recreusement de sa mare et à l'installation d'une clôture sur trois côtés, permettant à ses vaches de venir y boire mais la protégeant du piétinement et de l'atterrissement. Afin d'agrandir le réseau de mares existant, nous avons identifié une prairie située en Belgique, à un kilomètre de la mare communale, dans laquelle nous souhaitons creuser plusieurs mares. Après des négociations avec le propriétaire et l'exploitant de cette prairie, ceux-ci ont accepté de signer une convention de partenariat pour le creusement de trois mares (210, 150 et 115 m², avec une profondeur maximale de 1,5 m) et la plantation d'une haie de 350 m de long. Le projet INTERREG IVa Lorraine financera les travaux et les subventions agri-environnementales permettront d'offrir une compensation financière à l'exploitant agricole pour la perte de revenus liée à l'emprise des mares sur la prairie. La demande de permis d'urbanisme pour le creusement de mares a été introduite auprès de la commune de Virton et les travaux seront réalisés cet hiver.



Mâle nuptial de Triton crêté *Triturus cristatus*. Photo S. Vitzthum

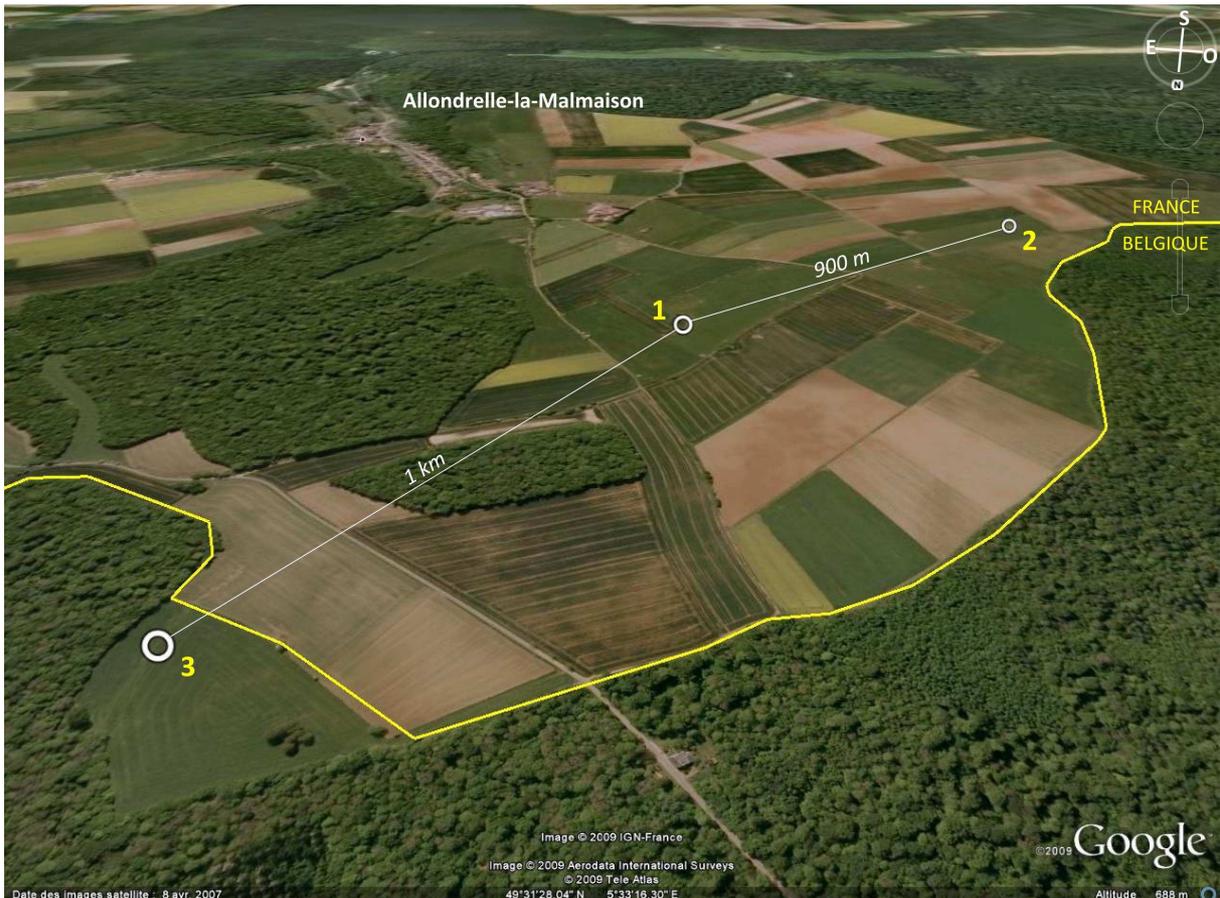


Figure 2 : Vue du revers de la Cuesta bajocienne avec les deux mares à Triton crêté (1 & 2) sur le territoire de la commune d'Allondrelle-la-Malmaison et l'emplacement des trois mares (3) qui seront creusées dans une prairie côté belge (© Google Earth).

Une opération de restauration du maillage écologique à bénéfices réciproques

Le financement du creusement des mares et de la plantation des haies par le projet INTERREG IVa Lorraine, combiné aux subventions agri-environnementales, nous ont permis de proposer au propriétaire de la prairie située en Belgique et à l'exploitant agricole un projet à bénéfices réciproques : le propriétaire n'engage aucun frais pour la réalisation des travaux et voit la valeur biologique et économique (*via* MAE) de sa prairie augmenter, l'exploitant agricole reçoit une compensation financière annuelle pour sa perte de revenus et s'engage à entretenir les mares et les haies ... et le Triton crêté voit l'avenir d'un œil meilleur. Ce type de partenariat présente en outre l'avantage de sensibiliser les propriétaires et exploitants de terrains agricoles à la conservation d'éléments du maillage écologique, tels que les mares et les haies, en faveur d'espèces menacées.

[Nous avons été aidés, dans ce projet, par le fait que la prairie dans laquelle nous allons creuser trois mares est située sur le territoire belge. En effet, en Belgique, les MAE ne sont pas territorialisées et les subventions ne sont donc pas limitées, par exemple, aux parcelles situées dans un périmètre Natura 2000. Côté français, si le propriétaire de la mare à Triton crêté ne s'était pas montré favorable au recreusement de celle-ci, nous n'aurions pas pu utiliser cet incitant financier pour le convaincre de nous autoriser à réaliser les travaux et l'encourager à entretenir sa mare.]

Programme d'action pour la sauvegarde du Sonneur à ventre jaune et des milieux aquatiques temporaires en Lorraine

Anne-Lise Brison, coordinatrice du programme, association AmphibiAqua
(albrison_cerfe@yahoo.fr)

Dans la circulaire de mars 2008 vous avaient été présentés les enjeux et les objectifs du Programme régional Sonneur, qui s'achèvera à la fin de l'année 2010. Entre-temps, deux saisons de terrain sont passées, un certain nombre de données ont été relevées, et un nombre certain de sonneurs contactés (voir plus loin)!... Cet article propose un résumé du travail réalisé jusque-là.



Sonneur à ventre jaune
Photo M. Roussel

Rappelons dans les grandes lignes les trois volets du programme:

- préciser l'état de conservation et la répartition de l'espèce et des milieux aquatiques temporaires en Lorraine;
- étudier la dynamique d'une série de noyaux de populations réparties sur les quatre départements;
- rédiger un programme d'actions sur la base des résultats des inventaires et du suivi des populations (ce 3ème volet faisant principalement l'objet de la dernière année du plan d'action, il ne sera pas évoqué ici).

En ce qui concerne **le premier volet du programme**, nous avons basé les campagnes de prospections sur la carte du pré-atlas de répartition des Amphibiens réalisé par le CSL. Les prospections réalisées en 2008 et 2009 se sont ainsi concentrées sur les zones où il n'y avait pas de données et sur les zones « frontières » des limites de l'aire de répartition du Sonneur en Lorraine. On a aussi cherché à confirmer ou infirmer des observations anciennes (notamment celles antérieures à 2000). Enfin, une série d'enquêtes a été lancée auprès des associations naturalistes de Lorraine, auprès des différentes unités territoriales de l'O.N.F., et auprès du C.R.P.F.



Ornières temporaires,
trop fréquentées pour accueillir le Sonneur ?
Bertheléville. Photo A-L. Brison
Photo M. Roussel

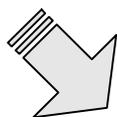


Le Sonneur cohabite volontiers avec d'autres
espèces. Photo M. Roussel

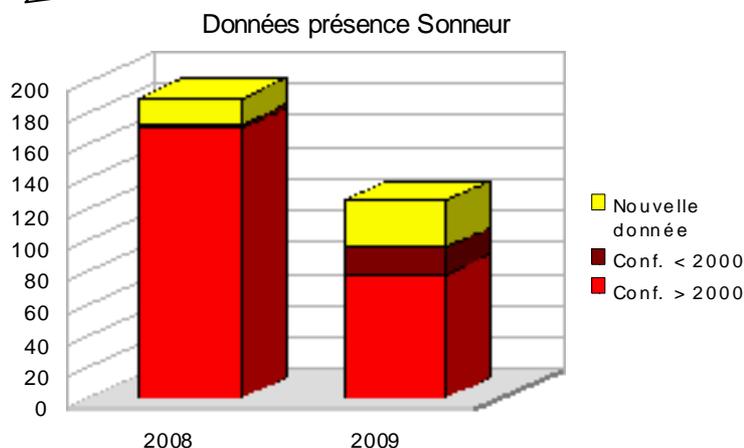
En prospections, bien que les recherches se concentrent sur des milieux potentiellement propices à l'espèce, il arrive souvent que l'on ne trouve pas de sonneur. Mais les milieux aquatiques visités ont permis de rencontrer les autres espèces d'amphibiens, des plus fréquentes (Grenouilles vertes et rousses, Tritons alpestres et palmés...), au moins courantes (Crapaud calamite, Triton crêté, Alyte accoucheur, Pélodyte ponctué...). Les relevés effectués à cette occasion alimentent la base de données pour réaliser la carte de répartition des Amphibiens de Lorraine.

À ce jour, les prospections et enquêtes ont permis de recueillir 784 données (1 donnée = une présence en un lieu), dont 40% concernent le Sonneur :

	2008	2009	Cumul
Amphibiens / Reptiles	303	481	784
dont Sonneur :	189	125	314



Sonneurs à ventre jaune. Photo A-L. Brison

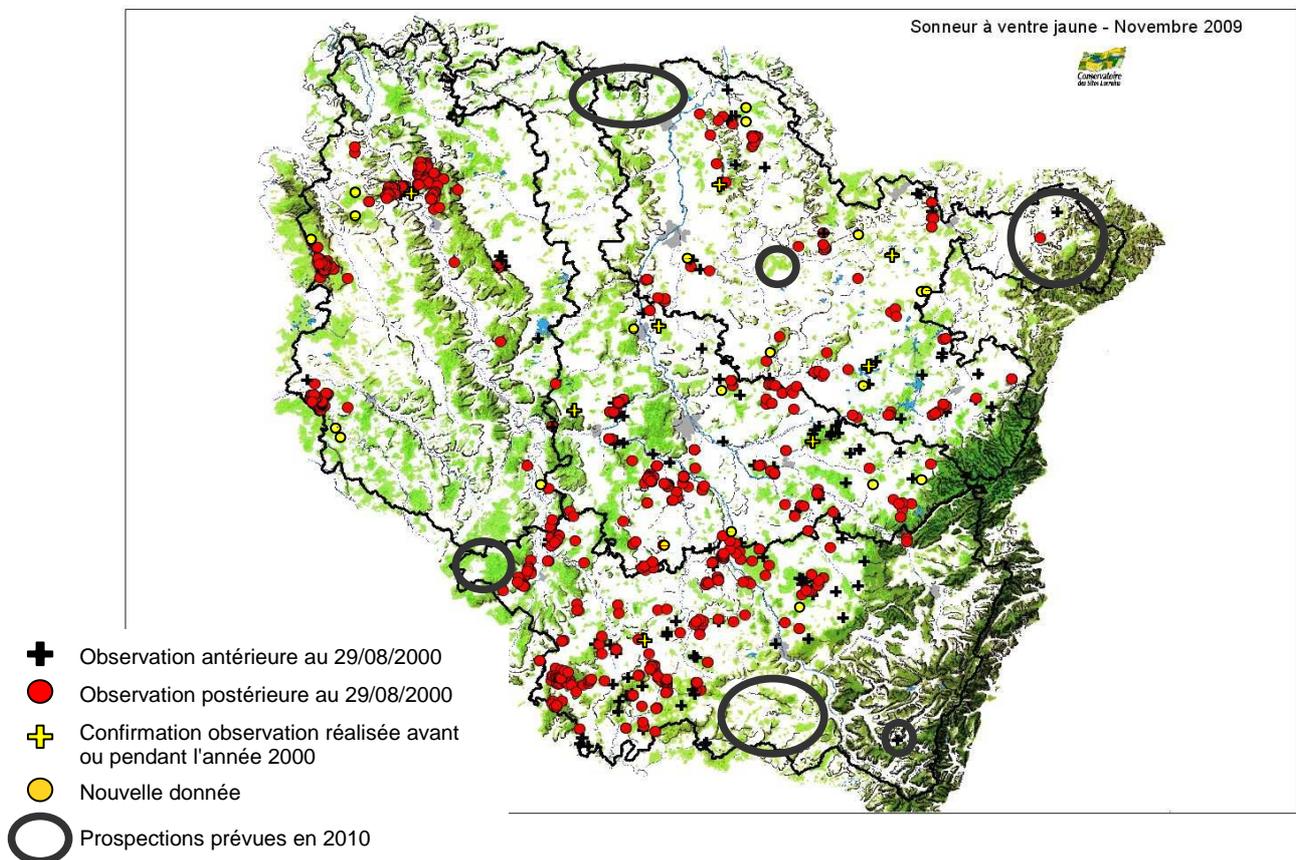


Toute donnée située sur une commune déjà répertoriée dans la base est considérée comme une confirmation (en rouge dans le graphique), même si l'observation n'a pas été précisément faite au même endroit. En revanche, on considère comme nouvelle donnée (en jaune) toute observation réalisée en un lieu sur une commune non répertoriée. On note qu'une grande partie des pointages confirment des localisations intégrées depuis moins de 10 ans dans la base de données gérée par le CSL (noté « Conf. > 2000 »). Ce sont essentiellement les relevés effectués dans le cadre du suivi des populations (voir plus loin) qui y contribuent. L'orientation des prospections et les retours d'enquêtes ont tout de même permis, d'une part, de mettre en lumière 46 nouvelles données, réparties sur 23 communes, et d'autre part, de confirmer la présence du Sonneur sur 20 communes où il n'avait pas été revu depuis au moins 9 ans (noté « Conf. < 2000 »), faute de prospection ou faute de présence.



La présence du Sonneur autour de l'étang de Réchicourt-Le-Château a été confirmée par l'observation de pontes et de larves dans des ornières. Photos A-L. Brison

La carte suivante illustre l'état des lieux, en cette fin d'année, des données de présence du Sonneur à ventre jaune sur la région:



Les symboles en jaune relèvent des observations réalisées dans le cadre du plan d'action. En 2010, les efforts de prospections seront particulièrement ciblés sur des zones où la pression d'observation a été moindre et sur les zones en bordure de région. A l'issue du programme d'action, la carte de répartition du Sonneur à ventre jaune en Lorraine devrait alors se préciser, avec notamment une représentation des zones où l'espèce est vraisemblablement absente, et on l'espère, une vision dynamique de l'évolution des sites dans le temps.

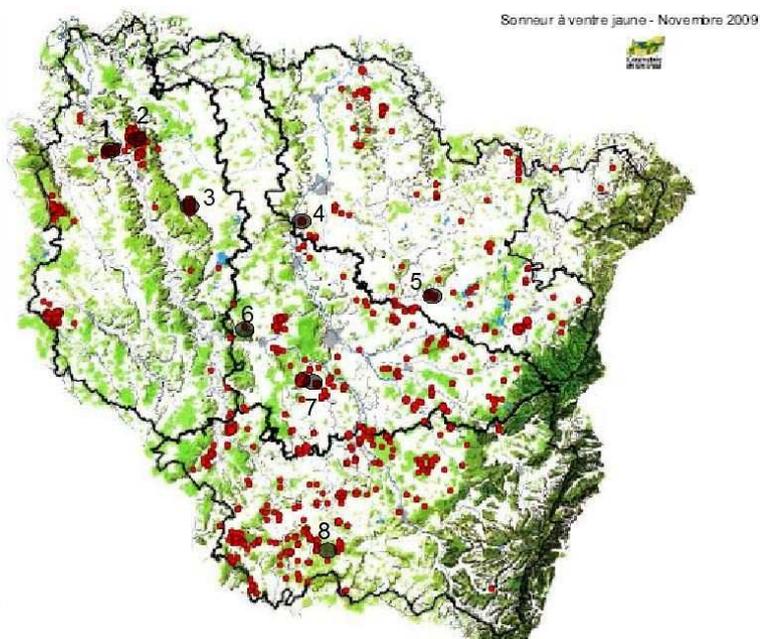
Dans le cadre du **second volet du plan d'action**, huit noyaux de populations* sont suivis par capture-marquage-recapture (CMR) :

- en Meuse:
Forêts Domaniales du Morthomme (1) et de Verdun (2),
Prairies de Trésauvaux / Les Eparges (3)
- en Moselle:
Prairies de Corny-sur-Moselle (4),
Prairies de Marsal (5)
- en Meurthe-et-Moselle:
Forêt / Prairie de Lagney (6)
Carrière de Xeulley (7)
- dans les Vosges:
Forêt Domaniale de Darney (8)

*pour simplifier, on parlera de populations dans la suite du texte.



La manipulation de Sonneurs, soumise à autorisation, nécessite le port de gants
Photo A-L. Brison



Localisation des sites suivis par CMR

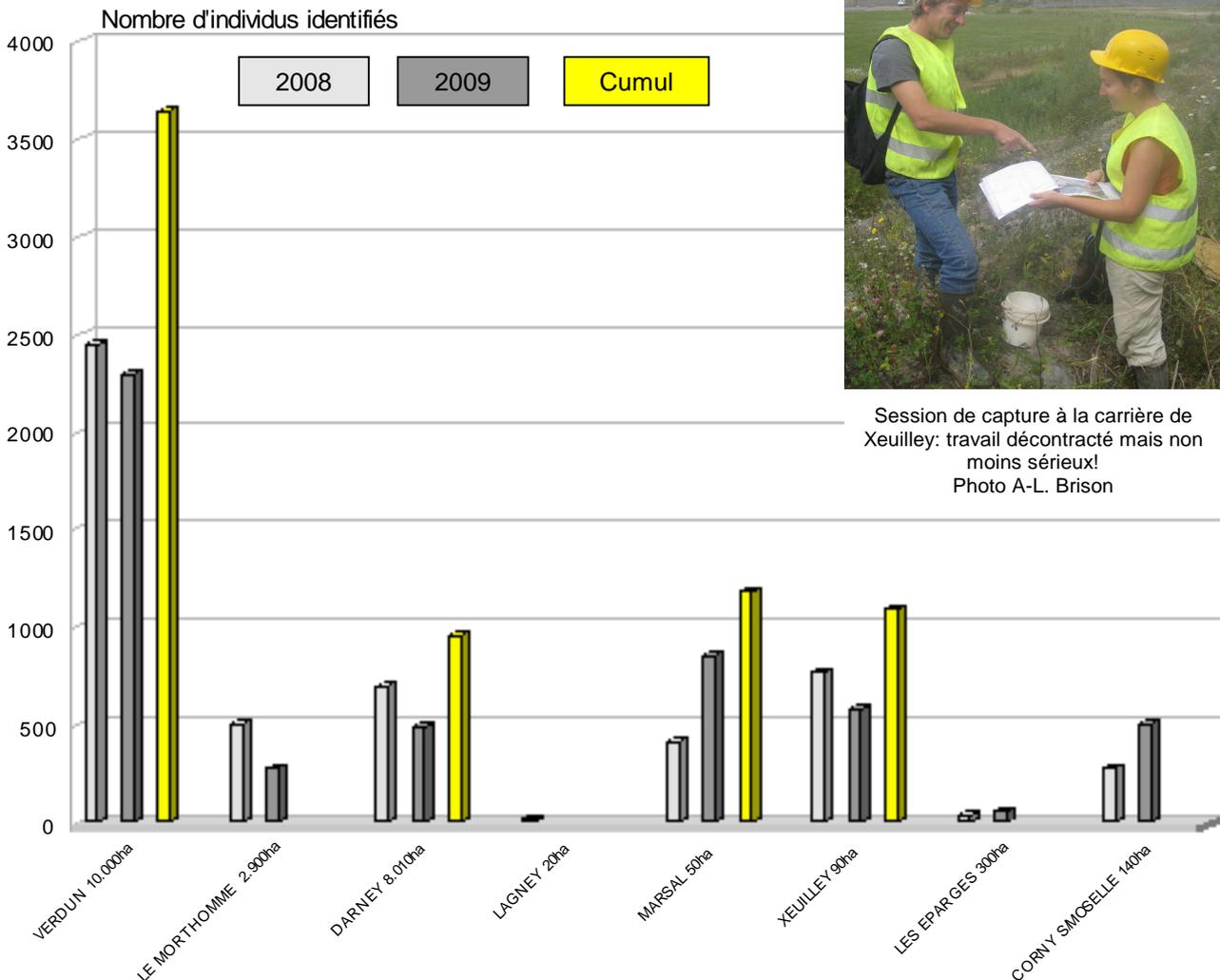


A Marsal, on retrouve le Sonneur dans de nombreuses petites pièces d'eau créées par le piétinements des bovins
Photo A. Paquay

En fonction des conditions de terrain et de la taille des sites, les populations sont échantillonnées deux fois par semaine à une fois par mois, entre le mois d'avril et le mois d'août. Lors des sessions de capture, tous les individus contactés sur les sites d'étude sont photographiés au niveau de leur face ventrale.

Depuis le printemps 2008, une véritable paparazzade s'abat sur les sonneurs lorrains...

En deux ans, sur l'ensemble des sites suivis, plus de 8000 individus ont ainsi été répertoriés, l'équivalent de la moitié des habitants d'une ville comme Toul ! La forêt domaniale de Verdun, avec pas loin de 10000 ha à échantillonner et 3642 individus identifiés, contribue évidemment pour une large part à ce nombre. Cependant, le site de Marsal n'est pas en reste avec 1179 individus identifiés sur seulement une cinquantaine d'hectares.



Session de capture à la carrière de Xeulley: travail décontracté mais non moins sérieux!
Photo A-L. Brison

NB: pour certains sites le cumul n'apparaît pas sur cette figure, car la reconnaissance des motifs ventraux entre l'année 2008 et l'année 2009 n'est pas achevée.

La méthode de suivi par CMR permet, entre autre, d'obtenir l'estimation de la taille des populations échantillonnées. Au moment de la rédaction de cet article, nous disposons de cette information pour 3 sites :

	FORET DOMANIALE DE VERDUN	FORET DOMANIALE DE DARNEY	CARRIERE DE XEUILLEY
NOMBRE D'INDIVIDUS IDENTIFIES	3642	949	1087
EFFECTIF ESTIME	8196 ± 2491	2379 ± ?	4977 ± 400

Notons que pour les sites situés en forêts domaniales de Verdun et de Darney, le rapport entre l'effectif réellement capturé et l'effectif estimé est de l'ordre de 2,5, tandis qu'il est d'environ 4,5 pour Xeuilley, malgré une plus forte pression de capture sur ce dernier site. Ceci est à mettre en lien avec le taux de capture: 0,225 à la carrière de Xeuilley contre 0,4 et 0,45 en forêt de Darney et de Verdun, respectivement. Concrètement, cela signifie que l'on a une meilleure capturabilité dans les sites forestiers, ce que l'on peut expliquer par la configuration du terrain. En milieu forestier, les sites à sonneurs sont en grande majorité constitués d'ornières ou de fossés peu encombrés par la végétation, où il est relativement facile de capturer les individus. Dans la carrière, une multitude d'habitats peuvent accueillir l'espèce, et selon les pièces d'eau dans lesquels les individus se trouvent, une partie d'entre eux est inaccessible à la capture.



Ornières en f.d. de Darney
Photo M. Roussel



La carrière de Xeuilley abrite une grande diversité d'habitat – Photo A-S. Gobin

Sur l'ensemble des populations suivies, le pourcentage d'individus immatures est compris entre 23% (site des Eparges) et 53% (sites de Lagney et du Morthomme), avec peu de fluctuations d'une saison sur l'autre. Des populations jeunes, cela traduit le fait qu'il y a un bon succès de la reproduction, ce qui est important pour assurer le renouvellement des populations. C'est donc un premier bon point quant à « l'état actuel de conservation » du Sonneur à ventre jaune dans les sites suivis.

Reste à voir si les captures de l'année prochaine confirmeront cette tendance...

Merci à toutes les personnes qui m'ont déjà contactée pour me faire part de leurs observations.

Appel à participation !

Que vous soyez membres de la Commission Reptiles et Amphibiens ou non, vous pouvez contribuer au plan d'action régional en indiquant les sites sur lesquels vous avez observé le Sonneur... ou pas !*

Merci de transmettre vos données soit à la Commission, soit à moi-même

* je suis preneuse de données de type: sonneur **pas** observé

Contacts :

Anne Lise Brison (amphibiaqua@yahoo.fr), coordinatrice du programme d'action

Damien Aumaître (d.aumaitre@cren-lorraine.fr)

Laurent Godé (laurent.gode@pnr-lorraine.com)

Eric Bonnaire (eric.bonnaire@onf.fr)

Le programme d'action pour la sauvegarde du Sonneur à ventre jaune et des milieux aquatiques temporaires en Lorraine est financé par :



Les Plans Nationaux d'Action (PNA)

Max Gillette, DIREN Lorraine (Max.gillette@lorraine.ecologie.gouv.fr)

Les plans nationaux d'actions en faveur des espèces menacées ont été mis en place par le MEEDDM en remplacement des anciens plans de restauration initiés dans les années 90. Le but de ces plans nationaux d'action est, de mieux connaître et de suivre les populations des espèces concernées, de mettre en œuvre des actions favorables à leur restauration ainsi que d'informer le public et les acteurs du territoire de la nécessité d'intégrer la protection des espèces dans les activités humaines.

Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, et plus précisément, du programme visant à stopper la perte de biodiversité, il a été décidé de mettre en œuvre des plans nationaux d'actions (PNA) pour les 131 espèces présentes sur le territoire français (métropole et outre mer) et considérées comme en danger critique d'extinction sur la liste rouge mondiale de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) mise à jour en 2007. La plupart des espèces visées concernent les départements et territoires d'outre-mer (DOM et TOM). Ainsi, seulement 44 de ces espèces concernent le territoire métropolitain et les DOM.

8 PNA reptiles et amphibiens métropolitains sont en cours de rédaction (Sonneur à ventre jaune, Emyde lépreuse, Tortue d'Hermann, Lézard Ocellé, Crapaud vert, Pélobate brun et Cistude) ou de mise en œuvre (Vipère d'Orsini).

Pour chacun de ces plans, une DIREN/DREAL est désigné coordinatrice de ces plans.

La DIREN Lorraine en coordonne trois d'entre eux : le Pélobate brun, le Crapaud vert, le Sonneur à ventre jaune.

Le bureau d'étude BIOTOPE a en charge la rédaction des PNA Pélobate brun et Crapaud vert, et le bureau d'étude ECOTER celui pour le Sonneur à ventre jaune. Des comités d'expertise et de suivi ont été mis en place et ce sont déjà réunis une fois. De nombreuses consultations et réunions de comités sont prévues devant aboutir à la rédaction de plusieurs versions validées au final par le Conseil National de la Protection de la Nature.

La mise en œuvre devrait débuter courant 2010 pour ces 3 plans. Des déclinaisons régionales seront envisagées pour le PNA Sonneur.

Si vous souhaitez plus d'information sur ces plans, vous pouvez contacter Max GILLETTE à la DIREN Lorraine (max.gillette@developpement-durable.gouv.fr)



Crapaud vert – Photo S. Vitzthum



Sonneur à ventre jaune - Photo S. Vitzthum

Appel à information sur la Vipère aspic en Lorraine

Damien AUMAITRE et Christophe COURTE, Conservatoire des Sites Lorrains
(d.aumaitre@cren-lorraine.fr, c.courte@cren-lorraine.fr)

La Lorraine accueille les populations de Vipère aspic les plus septentrionales de France. Les données anciennes sont bien renseignées sur le sillon Mosellan (DELAFOSSÉ, 1975 ; PARENT, 1976), autour de Nancy (massif de Haye), dans le Toulois et en pays de Neufchâteau (POIVRE, 1978 ; BAUMGART & al, 1983). La répartition au sein des vallées du Rupt-de-Mad et de l'Esch sont également bien connues aujourd'hui (PNRL, CSL).

La carte de répartition page suivante est le résultat du croisement des données de la Commission Reptiles et Amphibiens de Lorraine (184 données pour la période 1981-2009) et des données de la Société Herpétologique de France (156 données de 1930 à 2002). La plupart des données se recoupent logiquement puisque la Commission avait transmis ses données pour la réalisation de l'Atlas National en 2004.

En dehors des secteurs historiques bien connus et correctement actualisés, des lacunes subsistent dans la connaissance de la répartition actuelle de l'espèce dans notre région :

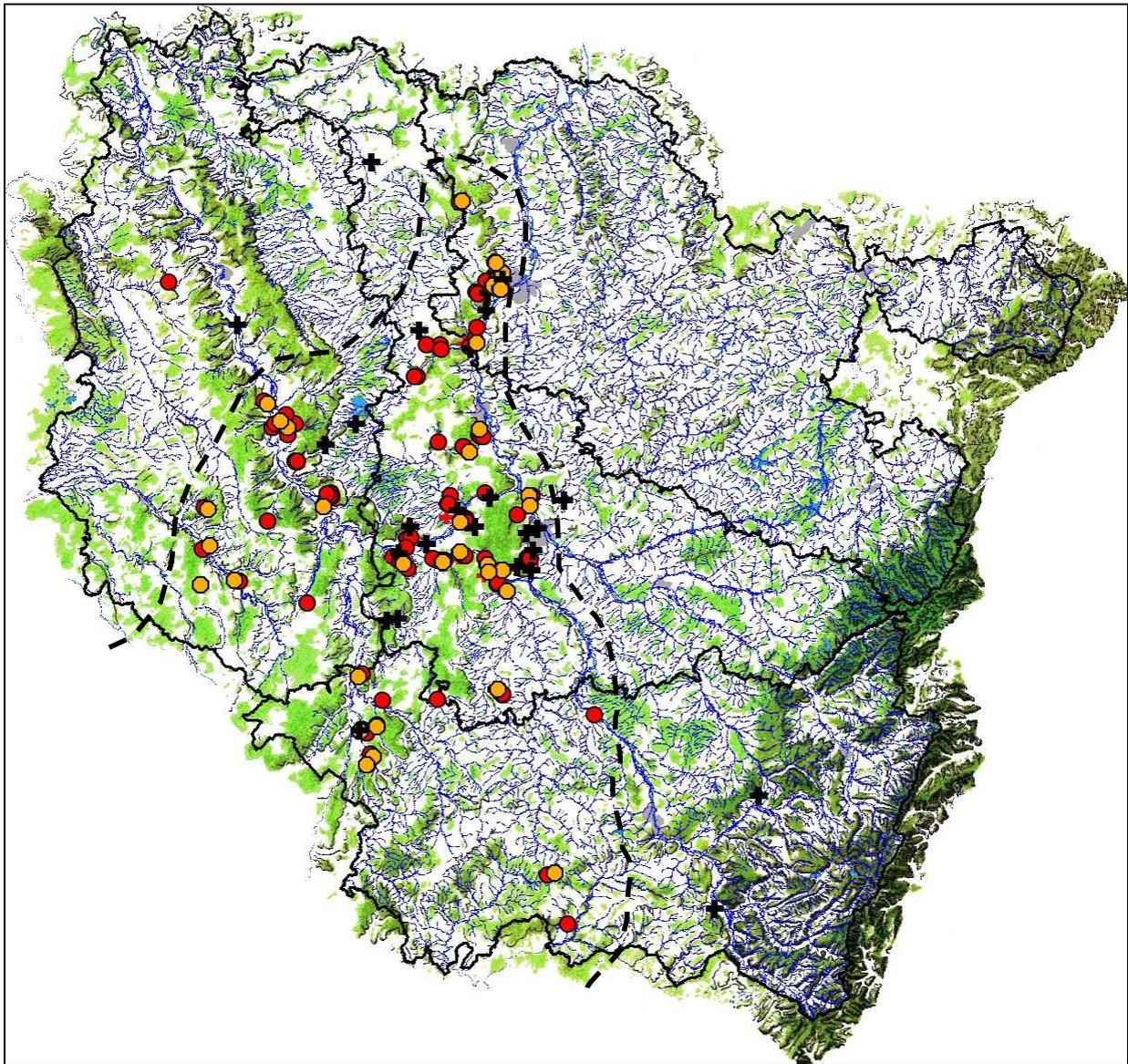
- la limite nord en vallée de la Meuse : l'espèce est connue jusqu'à Dompcevrin de façon certaine, mais une donnée isolée sur les pelouses de Sivry-la-Perche pourrait laisser présager d'un isolat de population mosan encore plus septentrional ;
- son maintien dans le val de Fensch, limite nord pour la France, où elle n'a plus été citée depuis 1995 ;
- sa répartition dans le sud-ouest vosgien (la Vôge) où deux données semblent attester sa présence dans des milieux peu habituels pour l'espèce en Lorraine et alors même qu'elle est totalement inconnue du Val de Saône côté franc-comtois (PINSTON & al, 2000) ;
- l'absence de donnée le long du bassin de la Saulx ;
- l'incertitude concernant un faisceau de données en provenance de la commune de Bruyères (biblio ancienne, 2 cas de morsures entre 60 et 80, une observation SHF au milieu des années 1980) et pour lesquelles *Vipera berus* n'a jamais pu être totalement écartée, les conditions bioclimatiques semblant plus favorables à cette autre espèce.

Dans l'objectif de publier une monographie sur la répartition de la Vipère aspic en Lorraine, nous faisons donc appel aux membres de la Commission pour préciser les limites de distribution de l'espèce en Lorraine et documenter les données à la marge. N'hésitez pas à nous faire parvenir des données historiques, ainsi que des photos en précisant bien le milieu dans lequel a été trouvée l'espèce.

Merci de votre contribution !



Vipère aspic (*Vipera aspis*) – Photo S. Vitzthum



Répartition de la Vipère aspic en Lorraine (2009)

- Données SHF : + données antérieures à 1993
 ● données postérieures à 1993
- Données Commission : + données antérieures à 1995
 ● données postérieures à 1995
- Zone de présence certaine

Expérimentation : mise en place d'un « gîte à Salamandres »

Par Francis Dupuy

jimenez.dupuy@laposte.net Tél. 03 83 32 23 52

Pour aider la Salamandre tachetée en zone périurbaine

Présente depuis longtemps en milieu urbain, puisqu'on l'accusait à tort de « souiller les vivres conservés dans les caves » (vin, fruits, légumes), la Salamandre est victime de nombreux pièges qui existent dans les jardins. En observant des Salamandres prisonnières de fosses (type compteur d'eau ou silos à légumes) dont elles ne peuvent se libérer seules, il apparaît qu'elles recherchent activement des cavités ou divers abris leur permettant de supporter les écarts thermiques, afin de passer la saison hivernale, les périodes chaudes estivales, les périodes sèches ou simplement la journée.



Salamandre tachetée - Photo S. Vitzthum

Par ailleurs, dans ce secteur de la communauté urbaine du grand Nancy, les gîtes naturels semblent peu nombreux, les derniers tas de bois favorables à la Salamandre ayant été enlevés « pour faire propre ». Pour favoriser leur présence et leur permettre d'éviter certains pièges, nous avons eu l'idée de réaliser un gîte qui présente le même avantage thermique que les gîtes recherchés, mais avec une entrée/sortie sans danger, en pente douce à l'aide d'un tube métallique.

Conception et construction du gîte

Première étape, le terrassement : creusement d'une fosse de 0,80 m de long, 0,40 m de large et de 0,70 m de profondeur avec une tranchée d'1,40 m pour le tube d'accès.

Le gîte est constitué de deux chambres : une chambre reliée à l'extérieur par un tube d'accès reliant le fond de la fosse à la surface suivant une pente douce, et une chambre thermiquement plus stable communiquant par le fond avec la chambre d'accès.

Pour tester l'entrée/sortie, trois salamandres récupérées dans une fosse sans issue ont été placées dans le gîte et ont trouvé facilement la sortie. Le déplacement dans le tube ne pose donc pas de problèmes.

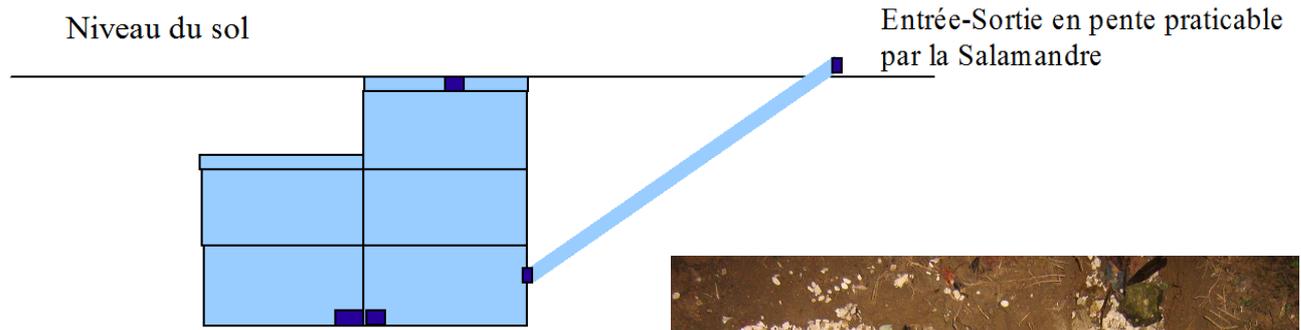
Au final, il n'apparaît plus qu'une dalle trouée qui devrait inciter les Salamandres à se laisser tomber attirées par les échanges thermiques entre la fosse et la surface.

Coût de conception : pour un gîte, on a utilisé 5 éléments de pilier (5 € chacun) et 2 dalles de jardin (2 € chacune) et 1,40 m de tube carré acier de 5 cm de coté.



Terrassement.
Photo F. Dupuy

Plan du gîte à Salamandre, vu de profil :

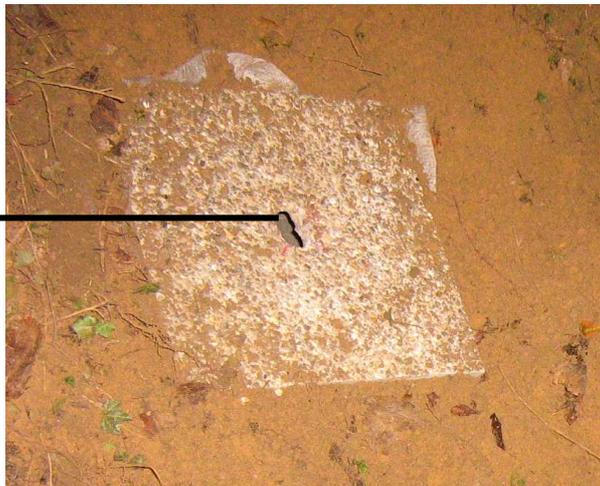


Chambres constituées d'éléments de pilier préfabriqués de 40 X 40 X 20 cm



Gîte vu du dessus – Photo F. Dupuy

Trou d'accès de 2 X 4 cm type plaque d'égout particulièrement prisé par les Salamandres de Villers-lès-Nancy



Remarque importante : sur cette photo n'apparaît pas le débouché du tube de sortie. Photo F. Dupuy



Tube de sortie de section carrée de 5 cm

Suivi... pour 2010...

Le gîte a pu être placé sur un terrain privé cet automne 2009. Reste donc à voir si ce gîte sera occupé et apprécié des Salamandres du secteur. A suivre...

Des nouvelles de l'association Bufo nos voisins alsaciens

Jean-Pierre Vacher et Jacques Thiriet, l'association BUFO
<http://bufo.alsace.free.fr/>

- Observation de la grenouille des champs en 2009

La grenouille des champs est une espèce qui est devenue extrêmement rare en Alsace. Actuellement, nous ne connaissons aucun site de reproduction. La dernière observation en date remontait à juin 2006, quand un subadulte avait été trouvé dans la Réserve Naturelle Nationale d'Offendorf. Depuis, l'espèce n'a pas été retrouvée sur le site. Nous avons trouvé à deux reprises, fin avril et début mai de cette année, deux individus subadultes sur la commune de Fort-Louis, sur



Grenouille des champs *Rana arvalis*, le 5 mai 2009 à Fort-Louis (Bas-Rhin) © Jean-Pierre Vacher

la rive gauche de la Moder, peu avant sa confluence avec le Rhin. Ces observations sont localisées non loin d'anciennes mentions de l'espèce sur la rive droite de cette rivière. Les deux individus en question étaient en phase terrestre, le premier dans une cariçaie en bordure de zone humide, l'autre sous une peupleraie à quelques mètres. Cette surface est gérée par le Conservatoire des Sites Alsaciens. Des prospections supplémentaires sont nécessaires dans le secteur afin de rechercher les endroits où cette espèce se reproduit. Notons qu'en raison de son extrême rareté, toute observation de grenouille des champs est soumise à homologation sur photos.

- L'atlas de répartition d'Alsace

Un groupe de neuf auteurs s'est formé pour rédiger l'atlas de répartition des amphibiens et reptiles d'Alsace, sous la coordination de Jacques Thiriet (coordinateur régional pour la SHF) et Jean-Pierre Vacher. Le manuscrit complet est actuellement en cours de relecture, et le travail de maquette devrait commencer cet hiver. La parution est prévue pour début 2010.

Cet atlas présentera les données récoltées jusqu'en 2007 sur des cartes avec un découpage basé sur des grades. Après cette date, nous continuons à récolter des données, mais dans un maillage UTM. Une nouveauté de cette nouvelle enquête est qu'il est maintenant possible de saisir les données en ligne sur le site internet de l'association ODONAT, en suivant les instructions à l'adresse suivante : <http://www.odonat-alsace.org/atlas-saisie-donnee.php>

- Plan d'action régional pour le Crapaud vert

Un plan d'action régional pour le crapaud vert est en cours de réalisation. BUFO est en charge de ce travail, en partenariat avec les deux Conseils généraux alsaciens. Ce plan d'action a débuté en 2008 dans le Bas-Rhin et en 2009 dans le Haut-Rhin. Dans ce département, l'objectif pour cette année était d'identifier et de décrire les zones d'occurrences de l'espèce. Dans le Bas-Rhin, la démarche est plus avancée. Des conventions de gestion avec des carrières ont été mises en place afin de prendre en compte l'espèce dans les plans de gestion. De plus, BUFO intervient

régulièrement dans tous les plans d'aménagement urbains de la zone d'occurrence de l'espèce pour veiller à sa prise en compte dans les documents techniques. Dernièrement, un contact s'est mis en place avec la Communauté Urbaine de Strasbourg afin de préconiser des mesures de gestion différenciée pour l'espèce dans le cadre de documents d'urbanismes de deux communes. Enfin, le travail d'inventaire et de suivi des populations est toujours mené. Toutes ces actions s'inscrivent dans le cadre du plan d'action national du Ministère.

- Lézard vivipare mélanique dans les Hautes Vosges

Une observation de la forme mélanique du Lézard vivipare *Zootoca vivipara* a été réalisée le 10 mai 2009 par Dominique Holtz, près de sa maison, à Linthal (68), dans la vallée de Guebwiller, à 910m d'altitude.

Il s'agit de la première mention documentée pour les Vosges alsaciennes. L'individu observé est une femelle gestante, capturée et rapportée par un chat domestique.

Des lézards mélaniques ont déjà été observés par le passé dans le même secteur, mais sans que l'espèce ait pu être identifiée avec certitude. Les formes mélaniques de cette espèce sont connues dans les régions montagneuses voisines en France, Allemagne et Suisse (Jura, Alpes, Forêt Noire), et une seule donnée concerne le massif vosgien (Ballon de Servance, en Franche-Comté). Elle n'a jamais été signalée en Lorraine, à notre connaissance.

L'observation fera l'objet de la publication d'un article dans un prochain Bulletin de la Société d'Histoire naturelle et d'Ethnographie de Colmar par Jacques Thiriet.



© Dominique Holtz

- Attention chytrides !

Depuis l'annonce du risque de propagation de chytridiomycose chez les amphibiens par le biais du matériel de terrain, une désinfection systématique des bottes, waders, et petites épauettes est effectuée entre chaque site lors de nos prospections. Le protocole utilisé est celui diffusé par plusieurs équipes de chercheurs européens (voir par exemple le site internet de la SHF à cette adresse : <http://www.societeherpetologiquedefrance.asso.fr/champignon.php> mais il en existe d'autres, par exemple en Angleterre, en Suisse, en Espagne). Il s'agit en fait de séparer dans la voiture le matériel qui prend l'eau et celui qui reste sec (deux grands bacs font l'affaire), et de pulvériser le matériel qui est entré en contact avec l'eau des mares avec une solution au Virkon[®]. La pulvérisation s'effectue autour de la voiture, sur les chemins, et entre chaque site visité. Notons que cette précaution est valable quand plusieurs sites sont visités dans la même nuit, ou si le matériel n'a pas le temps de sécher entre deux sessions de terrain.

Toujours dans cette thématique, nous avons mis en place en 2009 une campagne d'échantillonnage des espèces d'amphibiens d'Alsace afin de savoir, dans un premier temps, si le chytride *Batrachochytrium dendrobatidis* est présent dans la région. Pour l'instant, nous avons échantillonné 10 espèces. Pour chacune d'elles, du mucus épidermique de 30 individus provenant du même site est prélevé (sauf pour la grenouille des champs, pour laquelle seulement 2 individus ont été échantillonnés). L'année prochaine, 8 autres espèces viendront compléter cet échantillon. Les analyses génétiques seront effectuées en 2010.

Infos d'ici ou d'ailleurs

Par Stéphane Vitzthum

- Découvertes sur la chytridiomycose

Des chercheurs ont découvert le mécanisme par lequel un champignon tue les amphibiens: en s'attaquant à leur peau il perturbe de précieux équilibres et finit par empêcher leur cœur de battre.

Bien que les dégâts provoqués chez les grenouilles et les salamandres par la chytridiomycose soient patents, les raisons de la mort des amphibiens touchés par cette maladie de peau étaient jusqu'à présent mal comprises. Les herpétologistes observaient des lésions sur la peau des animaux atteints par le champignon *Batrachochytrium dendrobatidis* mais rien de probant n'expliquait leur mort.

Jamie Voyles et ses collègues de l'Université James Cook (Australie) apportent désormais une réponse: en s'attaquant à la peau des amphibiens, le champignon réduit de plus de moitié le transport des ions sodium et potassium, qui normalement passent de l'eau environnante à l'organisme des amphibiens via la peau.

Les chercheurs ont observé sur des rainettes arboricoles australiennes atteintes de chytridiomycose des concentrations plasmatiques réduites de 20% pour le sodium et de 50% pour le potassium. Or ces ions sont vitaux pour les cellules: le potassium est notamment un élément indispensable au fonctionnement des cellules cardiaques contractiles.

Les électrocardiogrammes ont montré que le cœur des rainettes ralentissait avant de cesser définitivement de se contracter. En leur donnant une boisson riche en potassium et sodium, les chercheurs ont pu prolonger la vie des rainettes mais pas enrayer le cours de la maladie. Leurs travaux sont publiés aujourd'hui par la revue Science.

Le *Batrachochytrium dendrobatidis* est l'un des principaux facteurs du déclin mondial des amphibiens. Il aurait été répandu sur le globe par l'importation d'une espèce sud-africaine qui est porteuse du champignon mais qui n'en souffre pas. A l'inverse, le système immunitaire de la majorité des amphibiens semble démuni face au champignon. Traiter les grenouilles malades est possible en laboratoire mais inimaginable à grande échelle.

De récents espoirs viennent de travaux qui montrent qu'une bactérie vivant sur la peau des amphibiens produit une substance toxique pour le champignon, protégeant ainsi l'animal. Enrichir le sol avec cette bactérie pourrait aider les populations d'amphibiens à résister à la maladie.

Selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), 32% des 5918 espèces d'amphibiens connues sont en danger, contre 12% pour les oiseaux et 23% pour les mammifères. Trente-quatre espèces d'amphibiens se sont éteintes et 130 n'ont pas été observées récemment et ont peut-être elles aussi disparu.

- Echo des Rainettes – de Rainne / Natagora

A télécharger, les intéressants bulletins d'information réalisés par l'association belge de protection de la nature Natagora, des numéros entièrement consacrés à l'héropétofaune belge et aux actions de protection :

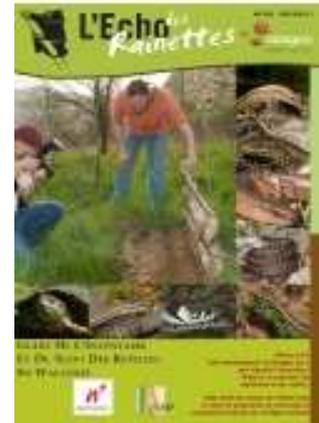
Echo des Rainettes **numéro 5** :

[L Echo des Rainettes 5.pdf \(3.59 MB\)](#)

Écho des Rainettes **numéro 6** : guide de l'inventaire et du suivi des reptiles en Wallonie (Hors série 1) par Eric Graitson : téléchargeable sur :

http://www.natagora.org/rainne/Monitoring_reptiles.pdf

Echo des Rainettes **numéro 7** : sur le point de paraître, surveiller la page : <http://www.natagora.be/echodesrainettes>



- Le bulletin annuel n°18 de l'Association Reptil' Var

Téléchargeable sur le lien ci-dessous (fichier pdf de 9.26 Mo), ce document de 116 pages, richement illustré, et est des plus intéressants pour mieux connaître les actions héropétoologiques dans le Var. : http://reptilvar.free.fr/bulletin_18.pdf



Reptil'Var



Bulletin Annuel

D'Herpétologie & d'Ecologie

N° 18

Sommaire :

Editorial, p 2.

Comblement du marais de l'Estagnol classé en ZNIEFF 2ème génération, p 4 à 7.

Comblement de deux zones humides en site Natura 2000, p 8 à 11.

La Couleuvre et le Mulot, p 12 à 13.

Prédation d'une jeune Couleuvre d'Esculape sur un Chiroptère, p 14.

Tortue caouanne échouée à Toulon, p 15 à 16.

Sur la montagne du Malay à la recherche de la Vipère d'Orsini, p 17 à 18.

Découverte d'une mâchoire de Reptile dans un bloc calcaire dolomitique du jurassique, p 19.

Etude de la population de Cistudes d'Europe des Etangs de Villepey, années 2005, 2006 et 2007, p 20 à 50.

Inventaire héropétoologique de la future Réserve Biologique Domaniale Mixte de l'Estérel, p 50 à 114.

Bulletin d'adhésion en dernière page. Des couleuvres sous le soleil au jardin botanique du Sart-Tilman

- Pole relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales

http://zones-humides.parcs-naturels-regionaux.fr/zones_humides/index.html



Ce site vous présente les activités et le contenu du réseau des acteurs intervenant sur les mares, les zones humides intérieures et les vallées alluviales. Il est axé sur les régions de mares, d'étangs, les lacs et réservoirs, les plans d'eau ponctuels, les marais et les zones humides de création récente, les vallées alluviales et sur leurs problématiques actuelles, notamment dans le contexte institutionnel et juridique français. Il vous facilite l'accès aux données

disponibles sur Internet dans le domaine des zones humides (liens et références internationaux, nationaux, locaux, thématiques, ...).

Dans la [page téléchargement](#), on trouvera d'intéressants documents, comme :
Manifeste des mares et des étangs 4,8 Mo
La Typologie des mares de France 1,3 Mo
Combien de mares en France ? 720 Ko
Les derniers ouvrages et rapports sur la thématique des zones humides rassemblés par Olivier Cizel 2,4 Mo
Proposition d'un protocole d'hygiène dans le cadre de la lutte contre la Chytridiomycose 3,1 Mo

- Liste rouge des espèces menacées de France

http://uicn.fr/IMG/pdf/Liste_rouge_France_Reptiles_et_Amphibiens_de_metropole.pdf



L'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) a édité en septembre 2009 une brochure de 8 pages faisant la liste rouge des espèces de Reptiles et Amphibiens menacées en France métropolitaine.

Document téléchargeable gratuitement en pdf sur le lien fourni.

- Appel à observation : Orvets à points bleus ?

Dans le cadre d'une recherche réalisée en commun avec Philippe Geniez et Eric Graitson, sur l'occurrence d'Orvets qui présentent des points bleus, nous recherchons des observations ou des témoignages de personnes qui ont déjà observé ce phénomène en France mais aussi dans le reste de la zone géographique de répartition de l'Orvet. Si tel est le cas, vous serait-il possible de nous communiquer la date, la localisation et le nom de l'observateur, ainsi qu'une photo si possible.

En vous remerciant par avance pour votre aide.

Bien cordialement,
Jean Muratet
jean.muratet@orange.fr



Orvet fragile *Anguis fragilis* – Photo S. Vitzthum
Mâle présentant des points bleus

-Sur le site de la SHF (Société Herpétologique de France) :

Un site à consulter régulièrement. Quelques documents téléchargeables :



- Les anciens numéros 101 à 120 du bulletin de la SHF (de l'année 2002 à 2006) sont maintenant disponibles au téléchargement:

<http://societeherpetologiquedefrance.asso.fr/anciens-bulletin.php>

- Le livre "Les serpents de France" est épuisé mais il est disponible en téléchargement :

<http://www.societeherpetologiquedefrance.asso.fr/Dossiers/2009/janvier/serpentsdefrance.pdf>

-Fréquence grenouille 2010 en Lorraine :

Animations destinées à sensibiliser le public à la nécessaire protection des zones humides. Cette opération menée par la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels et Réserves Naturelles de France, est mise en oeuvre en Lorraine par le Conservatoire des Sites Lorrains.

Pour en savoir plus sur les animations en Lorraine, suivre les informations à venir sur le site du CSL : <http://www.cren-lorraine.com>

Sorties programmées dans le calendrier 2010 des animations du CSL :
(renseignements 03 87 03 00 90)

- 20 mars : Les Voivres (88)
- 21 mars : étang de la comtesse, Sanchey-Les Forges (88)
- 27 mars : mares de Saulxures-les-Nancy (54)
- 11 avril : les amphibiens du bambois à Saulxures-sur-Moselotte (88)
- 11 avril : les mares de l'étang d'Amel (55)
- 18 avril : les amphibiens de la faignotte, Vioménil (88)
- 25 avril : mares du Val-de-Guéblange (57)
- 25 avril : le Neuf-étang de Mandres-aux-Quatre-Tours (54) et Rambucourt (55)
- 30 avril : sortie nocturne à l'étang d'Amel (55)
- 8 mai : mardelles de Padoux et Badménil-aux-Bois (88)
- 9 mai : ballade sur un espace naturel sensible mosellan à Tanteling (57)
- 9 mai : découverte de la tourbière d'Ippling (57)
- 9 mai : prairie humide du Fihis à Biffontaine (88)
- 16 mai : pelouse de Pagny-la-Blanche-Côte et Champougny (55)
- 22 mai : Marais de Francaltroff-Erstroff (57)
- 23 mai : prairies et étangs d'Insviller (57)
- 30 mai : découverte du site de Zeeting et Sarreinsming (57)
- 30 mai : prairies de la Vezouze à Manonviller (54)

-A lire sur le « forum herpéto » : <http://reptentia.no-ip.com/forumherpeto/>

Toujours de nombreuses participations à consulter sur l'herpétofaune française... à consommer sans modération...

Le coin du libraire

Par Stéphane Vitzthum

- Les amphibiens et reptiles de Suisse

Par Andreas Meyer, Silvia Zumbach, Benedikt Schmidt et Jean-Claude Monney

Le lézard qui prend un bain de soleil, la couleuvre qui plonge sans bruit dans l'étang à la moindre alerte, les rainettes vertes qui crient les soirs de printemps pour attirer les femelles les amphibiens et les reptiles appartiennent à l'image d'une nature intacte. Ils hantent également notre imaginaire peuplé de salamandres, de dragons et de serpents. Malheureusement, la plupart des espèces indigènes se raréfient, certaines étant même au bord de l'extinction. Les raisons de cette régression sont aussi diverses que les représentants de ces deux groupes animaux.

L'ouvrage présente toutes les amphibiens et reptiles de Suisse, avec des critères permettant leur détermination. Les pages consacrées aux différentes espèces permettent de découvrir leurs moeurs souvent discrètes : comment et où vivent ces animaux, que deviennent-ils en hiver, où les observer, quelles sont leurs exigences, quelles menaces pèsent sur eux et, question cruciale, que peut-on entreprendre pour les protéger ?

Les auteurs proposent des mesures de protection du paysage, mais donnent également des conseils pour favoriser les amphibiens et les reptiles dans son propre jardin. De nombreux programmes de protection sont présentés. Il vaut la peine de cohabiter avec les serpents et les crapauds.

Edition 2009, chez Haupt édition, Berne.

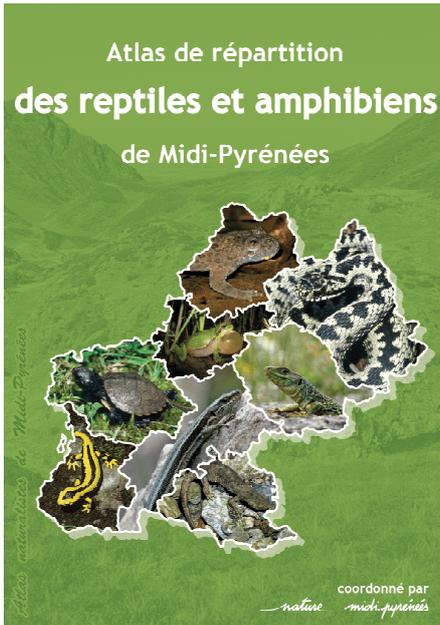
340 pages et 400 photographies en couleur.

A commander sur le site www.karch.ch au prix de 69.- CHF



- L'Atlas de répartition des reptiles et amphibiens de Midi-Pyrénées

Un serpent de mer se matérialise ... on n'y croyait plus.



Après plus de 10 années de campagnes de prospections et d'enquêtes bibliographiques, le premier ouvrage de synthèse exposant la distribution des reptiles et des amphibiens de la vaste région Midi-Pyrénées (8 départements, 45348 km²) a enfin vu le jour.

Les naturalistes, et tous ceux que notre patrimoine naturel régional intéresse, trouveront dans cet ouvrage coordonné par l'association Nature Midi-Pyrénées (qui a bénéficié du concours de nombreux observateurs, de nombreuses APN départementales et de plusieurs organismes en charge de la protection de l'environnement) les cartes de répartition de 36 espèces (les grenouilles du genre *Pelophylax* sont traitées dans une seule monographie, et les données bibliographiques de *Malpolon monspessulanus* sont discutées), accompagnées de photographies illustrant aussi bien les animaux eux-mêmes que leurs habitats.

Les chapitres introductifs (pages 9 à 25) exposent d'abord les caractéristiques géographiques et biogéographiques de notre région (climat, relief, végétation). Puis, les monographies (pages 28 à 105, 2 pages par espèce avec photos couleur -à 99 % inédites- et carte couleur avec relief, maille 7 km x 10 km) dressent un état des lieux bibliographique des connaissances disponibles antérieurement, exposent les données nouvelles recueillies par les différents observateurs et discutent la répartition connue des différentes espèces (profil biogéographique, amplitude altitudinale, variété d'habitats etc.). Enfin, le chapitre « Menaces et conservation » (6 pages) expose les exigences écologiques des reptiles et des amphibiens de Midi-Pyrénées et les raisons de leur grande vulnérabilité. La Liste Rouge française des reptiles et amphibiens de l'UICN, la liste des espèces protégées par la loi française etc. y figurent. Last but not least (comme on dit en occitan), la bibliographie (7 pages) donne la référence précise des 183 sources citées dans l'ouvrage.

En bref, toutes celles et tous ceux qui ont participé à la réalisation de cet atlas (et ils sont nombreux !) voient leurs efforts récompensés. Ouf.

G. Pottier, coordinateur.

L'Atlas de répartition des reptiles et amphibiens de Midi-Pyrénées (126 p.) est disponible auprès de Nature Midi-Pyrénées au prix de 30 Euros (franco de port).

Nature Midi-Pyrénées, Maison Régionale de l'Environnement de Midi-Pyrénées. 14, rue de Tivoli. 31068 Toulouse cedex. www.naturemp.org

- Atlas de répartition des amphibiens et reptiles de l'Indre

L'Atlas de répartition des reptiles et amphibiens de l'Indre, rédigé par Pierre Boyer et Romuald Dohogne, présente les 17 espèces d'amphibiens et les 11 espèces de reptiles présentes dans l'Indre.

Réalisé avec le concours financier de la DIREN Centre et du Conseil régional du Centre.

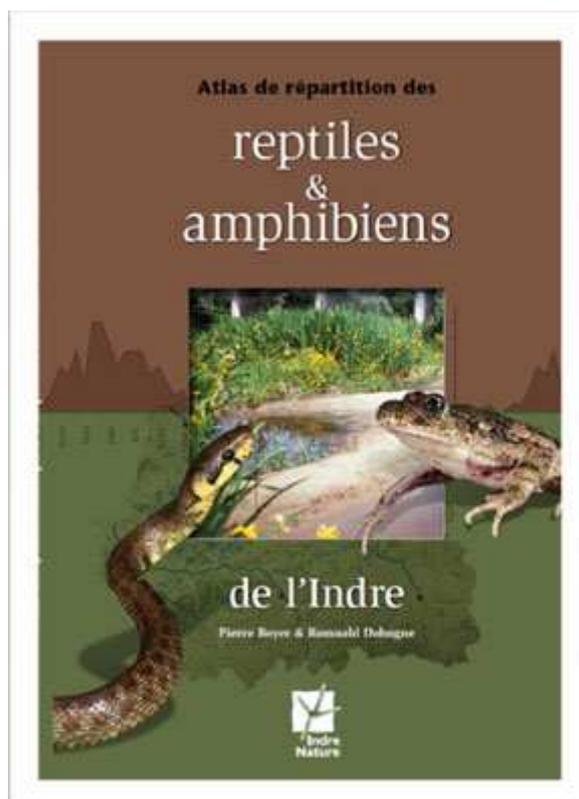
160 pages couleurs, imprimé sur papier recyclé, imprimé avec des encres végétales.

Tarif 25 € Frais de port : 2,97 €

Au sommaire :

Les paysages de l'Indre,
Méthodes d'inventaires et présentation des résultats,
Monographies,
Des espèces menacées et en déclin,
Protection et réglementation,
Bibliographie,
Glossaire.

Plus d'info : association [Indre Nature](http://www.indrenature.net)
http://www.indrenature.net/assoc/atlas_h.htm



Appel à participation

Vous pouvez dès à présent nous envoyer vos nouvelles contributions (observations, articles, photos...) pour une parution dans la prochaine circulaire de la commission. La diversité des participations fait la richesse de cette circulaire... alors merci d'avance !

Stéphane Vitzthum s.vitzthum@ac-nancy-metz.fr

Damien Aumaître d.aumaitre@cren-lorraine.fr

Adresse où nous joindre

Commission Reptiles & Amphibiens

Pour toute demande d'information et action de protection :

Damien Aumaître

Conservatoire des Sites Lorrains, délégation Meuse & Meurthe-et-Moselle

Commission Reptiles et Amphibiens de Lorraine

7 bis route de Pont-à-Mousson

54 470 THIAUCOURT

Tél : 03-29-90-04-40 Fax : 03-29-90-04-41

Adresse électronique : d.aumaitre@cren-lorraine.fr

Site Internet : <http://www.cren-lorraine.com/>

Pour faire paraître un article dans la prochaine circulaire :

Stéphane Vitzthum = s.vitzthum@ac-nancy-metz.fr